

Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

QUOTIDIEN INDÉPENDANT
DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION

Paraissant le matin dans tout le Valais

ADMINISTRATION: AV. DU MIDI 8, SION - RÉDACTION: IMP. GESSLER S.A., PRÉ FLEURI, SION
TÉLÉPHONE 2 19 05 - 2 31 25 - CHEQUES POSTAUX IIC 1748

RÈGLE DES ANNONCES PUBLICITAS S.A. - SION AVENUE DU MIDI 8 TÉLÉPHONE 2 44 22
et ses agences en Suisse et à l'étranger

Feuille d'Avis du Valais

organe officiel de l'Association
valaisanne de Football et d'Athlétisme

le quotidien indispensable des sportifs

ABONNEMENTS:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE	FR. 10.-	18.-	34.-
ÉTRANGER	FR. 15.-	27.-	50.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES
À L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF RÉVOCACTION ÉCRITE UN MOIS AVANT
L'ÉCHÉANCE

Remaniement à Vienne

Il y a deux mois, le chancelier d'Autriche, M. Julius Raab, faisait savoir à son parti, qui siégeait alors au Semmering, qu'il avait l'intention de donner sa démission le 11 avril; hier donc, officiellement le successeur de M. Raab, aussitôt désigné par le parti populiste (catholique) se présentait à son poste. Il s'agit de M. Alfons Gorbach, président du parti populiste depuis un an: 63 ans, blessé lors de la première guerre mondiale, victime du nazisme, enfermé à Dachau durant 5 ans, député en 1945. Auparavant son groupe parlementaire, puis dans le cadre-même du parti, il a été le champion de l'unité d'action des populistes et publiquement, il s'est fait le défenseur de l'entente politique en Autriche et de l'organisation d'une armée fédérale.

Si le chancelier Raab quitte la scène politique, ce n'est pas pour de mauvaises raisons, bien au contraire. Cet homme admirable que l'on peut nommer à juste titre, le père de la résurrection autrichienne, est physiquement usé, il a été victime d'une attaque d'apoplexie il y a trois ans et son état de santé est inquiétant. C'est en 1927 que Julius Raab, alors ingénieur en génie civil, entra dans la carrière politique comme député. Son poste de ministre des travaux publics auquel il accéda en 1938, il ne le conserva pas longtemps (2 mois) puisque ce fut alors « l'Anschluss ». En 1945, il revint à la surface et reprit son titre de député. Sept ans plus tard, le parti populiste le place à sa tête et l'année suivante, en 1953, il est nommé chancelier. Il réussit pendant les huit ans durant lesquels il est au pouvoir à maintenir une coalition gouvernementale populiste-socialiste, aux commandes de laquelle il faut beaucoup de doigté et de souplesse.

En effet, la structure politique interne de l'Autriche n'est pas complexe, mais de ce fait pose des problèmes délicats à ses gouvernants. Sur 165 députés à l'Assemblée nationale, 157 appartiennent aux deux grands partis: socialiste et populiste. Ce dernier a un siège de plus que les socialistes. Il est donc impossible de gouverner l'un sans l'autre. Mais cette coalition est fragile: on l'a bien vu l'an dernier, lorsqu'il fallut voter le budget! C'est précisément à ces questions budgétaires, financières que M. Gorbach entend s'attacher. L'équilibre du budget est pour lui essentiel, tout comme la sauvegarde du schilling. Mais, c'est aussi un partisan de l'opposition à la politique socialiste de nationalisation. C'est dire que la coalition ne sera pas facile à maintenir avec un tel chancelier.

Pour s'assurer un appui solide au sein de son propre parti, Alfons Gorbach entend remanier le cabinet, le rajeunir (ramener son âge moyen de 57 à 49 ans). Les portefeuilles des finances, de la défense et les sous-secrétariats d'Etat aux affaires étrangères et à l'Intérieur changeront de titulaires. Les nouveaux ministres, plus jeunes, et par conséquent plus expérimentés dans la politique nationale, se trouveraient ainsi plus en dépendance vis-à-vis du nouveau chancelier. Mais, encore faut-il que les socialistes se montrent prêts à collaborer!

D'ailleurs, il n'est pas impossible que le gouvernement de M. Gorbach ne soit qu'une formation transitoire. Car, les observateurs pensent qu'aux prochaines élections, les socialistes ont de fortes chances de l'emporter: dans ce cas, le chancelier sera lui aussi socialiste: ce serait sans doute M. Bruno Pittermann, l'actuel vice-chancelier!

André Rougemont.

L'Italie fête les 100 ans de son unité

L'Italie a atteint l'âge de cent ans. Il y a en effet un siècle qu'elle a réalisé son unité et qu'elle fit son entrée, en tant qu'Etat, sur l'échiquier diplomatique européen. Après l'épopée légendaire de Garibaldi et de ses mille soldats, le premier Parlement italien fut constitué à Turin; il s'empressa de proclamer Rome capitale. Durant les premiers mois de l'année 1861, les dates mémorables s'échelonnent et aujourd'hui, on en évoque le souvenir. Des livres sont publiés, des films historiques sont montrés au public, les manifestations se succèdent. Plusieurs expositions seront organisées, en particulier à Turin, qui fut le berceau de l'unité italienne.

En cent ans, un long chemin a été parcouru, de la monarchie à la République, en passant par l'ère fasciste, de triste mémoire. Les Italiens en sont fiers, à juste titre, mais ils saisissent aussi cette occasion pour relever que de nombreux problèmes n'ont toujours pas été résolus. Avec beaucoup de courage, le président Giovanni Gronchi, n'a pas craint, il y a quelques jours, de souligner que le déséquilibre entre le Nord (riche) et le Sud (pauvre), n'a pas été aboli, que les classes possédantes se révèlent encore trop égoïstes, que l'instruction n'est pas assez poussée. Une tâche immense reste à accomplir.

Ce qui frappe en Italie, à l'heure actuelle, c'est l'élévation graduelle du niveau de vie. L'automobile n'est plus considérée comme un luxe, et les ouvriers peuvent s'acheter des réfrigérateurs. Quant aux industries, elles traversent une phase de haute conjoncture, qui est en train de se consolider. L'avenir est envisagé avec optimisme. Il s'agit incontestablement d'un pays qui monte.

L'unité italienne a été renforcée, c'est un fait. L'esprit national est ici très fort et, malgré les divergences politiques, souvent très profondes, qui les opposent, les Italiens se sentent tous citoyens d'une même nation. On insiste parfois sur le mépris avec lequel les Milanais traitent les Romains, sur l'hostilité des Vénitiens envers les Toscans. Mais n'en est-il pas de même dans tous les pays? Bien mieux, la diversité crée la force et la cohésion: Piémontais et Siciliens sont conscients d'appartenir à un seul peuple, au même titre que les Anglais et les Ecosais, les Provençaux et les Bretons, les Bavares et les Prussiens. Le patriotisme, cent ans après, est une réalité plus vivante que jamais.

Un nouveau domicile pour le gouvernement

Il y a quelques jours, le gouvernement italien a changé de domicile. Il est maintenant logé au palais Chigi, qui se trouve au cœur de Rome, à deux pas de la place Colonna. Ce palais, dont la construction date du seizième siècle, avait été le siège de l'ambassade d'Autriche de 1872 à 1915, puis il avait été acquis par l'Etat, qui y installa le ministère des Affaires étran-

gères. Mussolini y eut son bureau jusqu'en 1931, année où il alla s'établir au palais de Venise.

Le palais Chigi continua à abriter le ministère des Affaires étrangères après la seconde guerre mondiale, mais il se révéla bientôt trop exigü, et il fallut songer à trouver un autre bâtiment. On résolut le problème en en construisant un, tout neuf, à la Farnesina, qui fut inauguré l'an dernier. L'édifice est magnifique, de conception très moderne, mais il se dresse, solitaire, dans un quartier quasiment désert, au nord de la capitale. Les visiteurs, qui doivent entreprendre un long voyage à travers la ville, sont rares. Il y a là cependant un avantage: les fonctionnaires, moins souvent dérangés, peuvent sans doute travailler dans de meilleures conditions...

Jusqu'à présent les bureaux de la présidence du Conseil des ministres étaient installés au Viminal, résidence du ministre de l'Intérieur. Depuis longtemps un déménagement était souhaité. C'est maintenant chose faite. Le palais Chigi a été remis à neuf, ce dont il avait grand besoin, et il a aujourd'hui fière allure. M. Fanfani lui-même a fait faire aux journalistes le tour du propriétaire. Il nous conduisit dans la salle destinée aux réunions du conseil des ministres, où des fauteuils tendus de cuir brun sont disposés autour d'une table monumentale; un admirable lustre en verre de Murano est pendu au plafond, et deux tapisseries flamandes ornent les parois. Quant aux salons attenants, ils sont meublés avec goût, avec cet art raffiné dont les Italiens ont le secret.

Les avocats et les médecins contre le fisc

Depuis quelques semaines, les avocats d'Italie sont en grève, et les médecins menacent à leur tour de cesser le travail. Un grave conflit met en effet aux prises le gouvernement et les membres des professions libérales, pour une question d'impôts.

En vertu d'une décision prise récemment par le conseil des ministres, les avocats, les médecins, les ingénieurs et les architectes ne pourront plus payer l'impôt sur le chiffre d'affaires à forfait, selon le système de l'abonnement, mais seront obligés de s'en acquitter pour chaque prestation. Ils devront présenter des factures. C'est un tollé général: les membres des professions libérales mettent en avant, d'une part que le secret professionnel sera violé, d'autre part que leur travail bureaucratique, déjà considérable, en sera accru.

Le ministre des Finances, M. Trabucchi, refuse de tenir compte de ces doléances. Il a fait des révélations sur le système fiscal italien qui laissent rêveur: par exemple, en 1958, les seuls médecins ont déclaré au total 34 milliards (ce qui fait en moyenne 600.000 lires chacun), alors que les caisses mutuelles d'assurances avouent leur avoir versé à titre d'honoraires 82 milliards. Or donc, dans le projet gouvernemental, il est prévu d'abaisser de 1 % à 0,4 % le taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires. C'est à cause de cette réduction qu'avocats et médecins ont recouru à l'arme de la grève. Evidemment, tout le monde a compris: en payant moins, ils devront en réalité payer davantage.

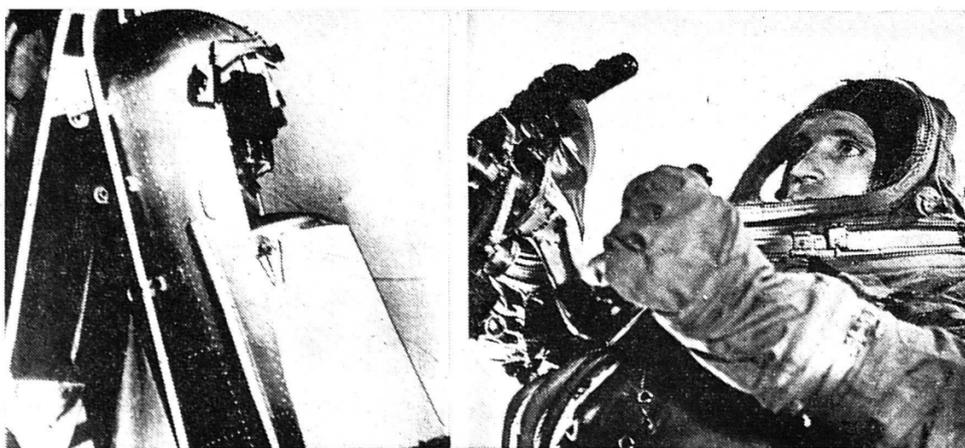
Jacques Ferrier.

Conférence sur la réforme de l'armée



Nous avons publié, hier, en dernière page, sous le titre « De quelques articles de la nouvelle loi fédérale sur l'organisation militaire », une synthèse de la conférence de presse donnée à Berne par M. le Conseiller fédéral Chaudet sur cette matière. Nous voyons sur notre document notre magistrat dans sa péroraison

Un Russe lancé dans l'espace ...



On s'y attendait un peu. Ce n'était plus, pensions-nous, qu'une question de jours. Voici une image terrible: un homme crispé dans un corps de fer. Il est parti... Où ira-t-il? Prend-il le chemin de la mort ou celui de la célébrité? Autant de questions qu'il doit se poser...



La BERNINA-Record exécute pour vous 100 % automatiquement les plus beaux POINTS D'ORNEMENT sans aucun changement de cames.

BERNINA

Constantin Fils S. A.,
SION

R. Waridel, MARTIGNY

L'instantané

Le sept avril, le thème de la « Journée mondiale de la santé » était:

« L'accident n'est pas accidentel. »

Cette affirmation a de quoi surprendre au premier moment, mais après une courte réflexion on se sent obligé d'admettre son bien-fondé.

Il était en effet grand temps de mettre en évidence l'accroissement considérable du nombre et de la gravité des accidents, ainsi que la carence trop fréquente des mesures de prévention qui pourtant s'imposent. Il s'avère aujourd'hui urgent d'agir rapidement et énergiquement, afin d'enrayer les progrès d'un fléau des temps modernes.

Je ne puis mieux faire que de relever un passage du message adressé par le docteur Candau, directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, à l'occasion de cette journée, message qui a d'ailleurs été diffusé.

« Dans le monde d'aujourd'hui, les accidents causent plus de décès que toute autre maladie, à l'exception du cancer et des affections cardio-vasculaires.

Dans beaucoup de pays, ils tuent plus d'enfants et de jeunes gens de cinq à dix-neuf ans que l'ensemble des autres causes de décès réunies. Le tribut des jeunes vies humaines qu'ils prélèvent est plus lourd que celui d'aucune guerre que le monde ait jamais connue.

La majorité des accidents se produisent dans des circonstances considérées « sans danger ». La moitié survient à domicile, et les principales victimes en sont les enfants. Deux cinquièmes de tous les accidents mortels chez les enfants de un à quatorze ans arrivent à la maison. Parmi les causes principales: brûlures et empoisonnements, qui, sans être toujours fatals, n'en sont pas moins d'une extrême gravité. Il aurait suffi, dans presque tous les cas, d'un peu d'attention et de précautions élémentaires pour éviter le malheur. »

Le docteur Candau a parfaitement raison, et voilà encore un sujet de méditation salutaire pour bien des parents, qui ne vouent pas toute l'attention désirable à la surveillance de leurs gosses. Le corps enseignant, lui aussi, pourrait en prendre de la graine, car j'ai pu observer personnellement la surveillance, ou plus exactement l'absence de surveillance durant de trop nombreuses récréations.

« L'accident n'est pas accidentel. » Je serai moins entier, et je dirais « pas toujours ». Cependant, comme nous le demande le docteur Candau, je suis tout à fait d'accord de vous inviter à ouvrir vos yeux sur cette vérité brutale, en souvenir de la Journée du 7 avril.

P. Vallée



MIGROS

Gruyère

TOUT GRAS
bien à point - « ACTION »

100 g. **-.50**

Salametti

1^{er} CHOIX
à la pièce

100 g. **-.75**

Laitues

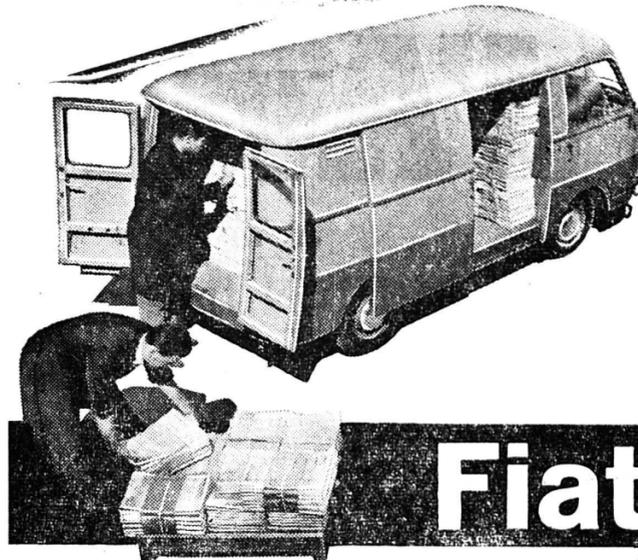
ROMAINES

Kg. **-.80**

Lard fumé

A CUIRE

1/2 kg. **2.90**



Instruments de travail modernes pour besoins modernes

Fourgon 1100 T²

capacité 5,25 m³ • accès large et facile par porte latérale coulissante et porte arrière à 2 battants • maniabilité **extrême** • coût d'exploitation très bas

Fr. 9380.-

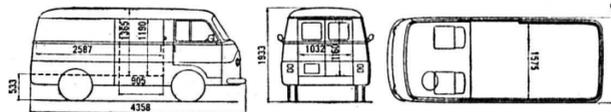
Châssis nu Fr. 8330.-

Fiat 1100 T²

Camionnette 1100 T²

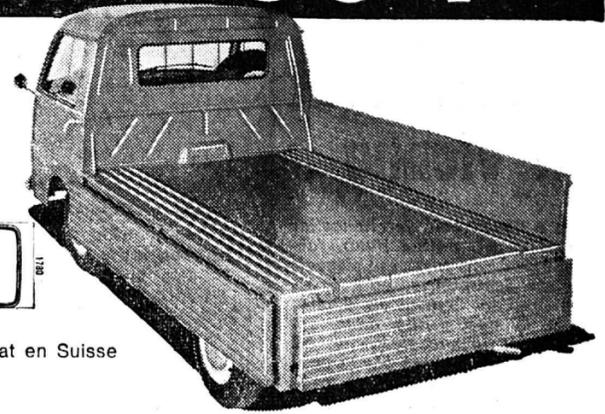
vaste caisson • en retirant le plancher amovible on obtient un plateau métallique fixe **surbaissé** • 3 rideaux rabattables

Fr. 9180.-



Documentation et démonstrations auprès des 250 agents Fiat en Suisse

avec moteur 1200 cc.



Nous cherchons pour notre chantier de Mattmark, vallée de Saas, ou pour notre siège de Zürich

dessinateur en génie civil et machines

Faire offres à Swissborning Theaterstr. 20, Zürich 1.

CRÉDIT
ARTISANAL et COMMERCIAL

par l'Office valaisan de
Cautionnement mutuel

SION
Av. du Midi Tél. (027) 229 01



Vacances!!!

La marque qui innove en **CAMPING**

Exposition unique

Av. du Grand-St-Bernard, Marigny-Bourg

du 15 au 23 avril

TENTES derniers modèles et tous **ACCESSOIRES**

Catalogue gratuit sur demande

Représentant: Michel Martin, Av. de la Gare 29
Tél. (026) 6 02 37, **MARTIGNY-VILLE**

Imprimerie Gessler S.A. Sion

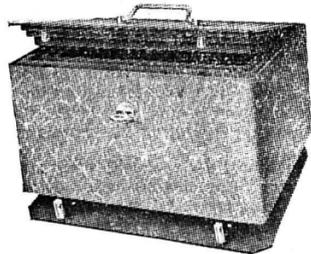
HELD et Cie, S.A.

Menuiserie - Ebénisterie à Montreux
engage

**Machinistes
Menuisiers
Poseurs**

Nous offrons place stable, bien rétribuée. Semaine de 5 jours

Cet insigne de nos représentants



vous donne toute garantie pour nos cassettes de sûreté et coffres dont la résistance au feu a été contrôlée et sûre contre le vol. A partir de Fr. 370.-.

ATTENTION AUX IMITATIONS
FUGLSTALER Otto, Représentant, Case Postale 129, SION I

Nous cherchons pour tout de suite

employée de bureau

connaissance de l'allemand et du français.

Offre manuscrite avec curriculum vitae

Aux Galeries du Midi

M. Küchler-Pellet - SION



Fruits de qualité

Profit assuré



Contre la tavelure des pommiers, des poiriers et la maladie criblée des abricotiers, pêchers, cerisiers et pruniers

traitez au Pomarsol, fongicide organique de première qualité. Inoffensif pour les abeilles, favorisant la coloration du fruit, le Pomarsol est indispensable pour la protection des variétés sensibles au cuivre et au soufre et des vergers mixtes, car il ne provoque pas de brûlures.

Premier traitement postfloral combiné: contre la tavelure, la maladie criblée, les araignées rouges, pucerons et hoplocampes: Pomarsol + Systox ou Metasystox.

Traitements d'été ou tardifs combinés: contre la tavelure ou la maladie criblée, les araignées rouges, pucerons, le carpocapse et autres chenilles: Pomarsol + Gusathion.

Le fongicide de sécurité

pour toutes variétés

POMARSOL

Conseils, prospectus: Agrochimie S.A., Berne, Effingerstr. 4,
☎ (031) 2 58 40



Toujours bien mis!!

COMPLET VILLE
dessins Prince de Galles, façon 1 rg.
coupe moderne

189.-

VESTON SPORT
belle draperie laine, tons du jour,
différents coloris

79.- 89.-

PANTALON
en peigné pure laine, belle finition,
plusieurs coloris

45.-

CHEMISE VILLE
en belle popeline, unie ou à rayures

25.80

COMPLET VILLE
rayures mode, les tous derniers tons,
coupe soignée

198.-

VESTON SPORT
dessin moderne, exécution soignée,
teintes en vogue

98.- 108.-

PANTALON
en peigné pure laine, finition BRUNEX,
une gamme de coloris

59.-

CHEMISE VILLE
REXY NYLAIR, plusieurs coloris

29.50



Monthey - Martigny - Sion

Si vous cherchez la QUALITE
il vous faut un

SIBIR

le merveilleux frigo de fabrication suisse qui met à votre disposition ses modèles réputés :

- 40 litres, mod. standard Fr. 275.-
- 60 litres, mod. standard Fr. 295.-
- 70 litres modèle meuble avec casier à légumes et des sus genre Formica Fr. 335.-
- 110 litres, modèle luxe Fr. 495.-

SIBIR est totalement garanti pendant 5 ans !

Importante Maison de gros en fruits, fromages et salaisons à Martigny cherche

représentant

dynamique et sérieux pour visiter sa clientèle d'épicerie, primeurs et hôtels. Entrée de suite ou à convenir.

Faire offre sous chiffre P 5860 S à Publicitas Martigny.

On cherche pour entrée de suite ou date à convenir

Sténodactylo

très capable et rapide. Travail intéressant.

Faire offre écrite et détaillée avec prétentions de salaire sous chiffre P 5853 S à Publicitas, Sion.

TAPIS D'ORIENT

POUR VOUS QUI APPRECEZ LES TAPIS RARES, NOUS VOUS PRESENTONS DANS NOS VITRINES

le SOUMAK
tapis tissé prov. Caucase Oriental
195-360 cm. **Fr. 3.400.-**

UNE PIECE ANTIQUE, QUASI INTROUVABLE

Ce singulier tapis, étant fait au point de tapisserie, n'a pas de velours.

Son tissage est bien serré, les fils de laine sont gros et solides

L'aspect général en est fort beau.

Le Magasin spécialisé dans la vente de Tapis

Jean Reichenbach-Bagnoud

SION, Imm. La Glacière, Grand-Pont, Tél. 2 38 58

On demande un

employé de manutention

Faire offre chez F. Bruttin, Eaux Minérales, Sion. Tél. 2 15 48.

On cherche à louer à Sion

appartement

de 4 pièces avec confort.

Faire offres par écrit à Publicitas, Sion, sous chiffre P 98-9 S.

Café de l'Avenue, Sion cherche

sommelière

Entrée de suite ou date à convenir.

Tél. (027) 2 17 36.

AVIS Docteur Michel CLOSUIT

spécialiste F. M. H., médecine interne
MARTIGNY - Tél. (026) 6 17 12

A partir du 13 avril
son cabinet médical sera transféré

à la
Rue des Hôtels
(vis-à-vis du garage Balma)
Entrée rue du Nord

Les consultations reprendront le **LUNDI 17 AVRIL**

ON ENGAGE

jeune dessinateur-architecte

spécialisé dans la construction de chalets.

Capable de travailler de façon indépendante. Place bien rétribuée. Conditions de travail intéressantes.

Faire offres avec copies de certificats, curriculum vitae et références à Case postale 97, Sion 2 Nord.

Important commerce de la place cherche

apprenti de bureau

pour entrée de suite ou date à convenir

Prière faire offre manuscrite, accompagnée du livret scolaire et références sous case postale 15654, Poste Nord.

A vendre à CRANS-MONTANA

6000 m2 terrain à bâtir

en bloc ou par parcelle.
Vue imprenable.
Eau, électricité sur place.

Ecrire sous chiffre P 5558 S à Publicitas, Sion.



Contre l'oïdium

traitez vos vignes au SOLFOVIT, dès le début de la saison jusqu'en été. C'est un soufre mouillable concentré, 90-95 %, à bonne adhérence, efficacité étonnante, action durable. Economisez travail et argent, combinez vos traitements :

- Oïdium + araignée rouge = Solfovit + Metasystox
- Oïdium + mildiou = Solfovit + Lonacol
- Oïdium + vers de la vigne = Solfovit + B 404

SOLFOVIT

Nous cherchons un bon

mécanicien

S'adr. Garage de l'Ouest, Sion.
Tél. (027) 2 22 62.

A vendre

Peugeot 203

1960, état impeccable. Pendant les heures de bureau, tél. (021) 24 24 77. Privé (021) 25 30 37.

Serveuse

demandée par TEA-ROOM à Champex-Lac, saison mai-septembre, débutante acceptée.

Aide femme de chambre

pour Hôtel Forclaz-Touring, Martigny, saison mai-novembre, éventuellement à l'année.

S'adresser HOTEL FORCLAZ-TOURING, MARTIGNY. Tél. (026) 6 17 01.

WIDMANN Frères

FABRIQUE DE MEUBLES

SOMMET DU GRAND PONT — SION

Tél (027) 2 10 26

Liquidation partielle

autorisée du 15 mars au 15 mai 1961

A la suite de la remise du commerce à M. Armand Goy, ensemblier décorateur, grands magasins de meubles ART ET HABITATION, 14, av. de la Gare, Sion

Nombreux meubles de toute 1re qualité avec garanties, mis en vente avec de

Gros rabais

PLUS DE :

40 Chambres à coucher — 34 salons — 60 buffets et salles à manger studios — Grand choix de meubles isolés, de cuisine, d'enfants, — Poussettes — Lits — Divans — Literies — Duveteries — Couvertures — couvre-lits — Tapis — Carpettes — Tissus de rideaux, d'ameublement, etc., etc.

ENTRÉE LIBRE

LIVRAISON GRATUITE DANS TOUTE LA SUISSE

A vendre

1 moteur Brown-Boveri

3,5 CV, 220-380, 1430 tours

1 compresseur

0,5 CV, 220-380, 1400 tours,

ainsi que résistance, coffrets et coffrets thermiques.

Le tout en parfait état. Bas prix.

S'adr. au bureau du journal sous chiffre 446.

A vendre ou à louer à prix intéressant

containers

contenance 650 lt. env.

Ecrire sous chiffre P 5847 S à Publicitas, Sion.

Foire Suisse
Bâle
15-25 avril 1961



L'industrie suisse vous présente dans 21 halles et 17 groupes la gamme de ses produits de qualité. Cartes journalières: Fr. 3.- ne sont pas valables les 19, 20 et 21 avril, journées réservées aux commerçants. Billets de simple course valables pour le retour.

Fonctionnaire cherche de suite à Sion

appartement

2 - 3 pièces.

S'adr. Georges Valentin, Le Brassus (Vd).

A remettre

boulangerie-pâtisserie

Près de station touristique en plein essor. Chiffre d'affaires 50 à 55 000 fr. par an. Sur-tout pâtisserie — pas de reprise de clientèle.

Ecrire sous chiffre P 3029 S à Publicitas, Sion.

Le magasin de laine au grand choix **LAINES** à Fr. 1.35 par 10 pelotes, choix, qualité, grand stock. **A l'Arlequin**, av. de la Gare, 40 - Martigny. Mmes Cretton & Puipe
☎ (026) 6 19 92

Sommelière

On demande une bonne fille.

Entrée de suite ou à convenir.

Tél. (026) 6 30 98.

On donnerait en location

2 vaches

bonnes laitières, 1 grise, 1 Hérens, du 25 mai au 1er octobre. Bons soins demandés. Ecrire sous chiffre P 5840 S à Publicitas Sion.

On cherche pour Hôtel à Sion

sommelière

connaissant les deux services ainsi qu'une

file d'office

Hôtel du Cerf, Sion
Tél. (027) 2 20 36.

On cherche

chambre

pour ouvrier.

Tél. (027) 2 11 30

On cherche à reprendre ou gérer

bar à café

en Valais.

Ecrire sous chiffre P 5787 S à Publicitas, Sion.

On cherche pour Crans une

jeune fille

sachant cuire, pour la tenue d'un petit ménage soigné. Entrée fin avril.

Offres sous chiffres P 5625 S à Publicitas, Sion.

A vendre

moto DKW

en état de neuf. Prix intéressant.

S'adr. Claude Carrupt, Leytron.

Une

sommelière

et une

aide de cuisine

sont demandées pour la saison d'été aux **MAYENS DE SION** Armand Dupuis, Sion
Tél. (027) 2 21 80, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.

gratuit

CONTROLE
GRATUIT



Faites examiner votre voiture RENAULT par un spécialiste! Un technicien des Usines Renault se tiendra à votre disposition aux jours indiqués ci-dessous et examinera votre voiture. Ses conseils pour l'entretien ne sont pas seulement gratuits — ils sont même payants puisqu'ils vous aideront à économiser de l'argent!

du 11 au 18 Avril 1961
GARAGE DE LA MATZE S.A.

Route de Lausanne
SION Tél. 2 22 76

SAAS-FEE (Valais) OFFRE DE PLACE

La Société Coopérative de consommation de Saas-Fee met au concours la place de

1er gérant

pour son magasin principal et sa succursale. (Chiffre d'affaires env. fr. 550.000.— à fr. 600.000.— par année).

Il s'agit d'un poste administratif intéressant, indépendant, bien rétribué.

Les intéressés possédant un diplôme de fin d'apprentissage ou une bonne pratique seront préférés. Entrée immédiate ou à convenir. Nous offrons également un poste de

vendeuse

pour la saison ou à l'année à jeune fille travailleuse, honnête et ayant subi des examens, parlant allemand et français. Entrée immédiate.

Faire offre écrite avec curriculum vitae, prétentions de salaire et copie de certificats au Conseil d'Administration de la Société Coopérative de Consommation Saas-Fee.

On cherche à acheter dans bâtiment ancien

appartement

de 3-4 pièces.

Ecrire sous chiffre P 20 448 S à Publicitas Sion.

VENDEUSE

On engagerait vendeuse ou apprentie

SCHROETER Frères, S.A.,

Primeurs

Tél. (027) 2 21 64

A LOUER

à Sion, dans immeuble locatif en construction situé dans quartier résidentiel à proximité immédiate du centre de la ville

appartements de 6 pièces

S'adresser au bureau du journal,

Tél. (027) 2 19 05 - 2 31 25

Importante banque de Saint-Gall cherche

employé consciencieux et qualifié

de langue française.

capable d'être occupé dans les différents services de l'établissement. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Il s'agit d'une place intéressante et stable, avec caisse de pensions.

Offres manuscrites, avec photo, curriculum vitae, copies de certificats, références et prétentions sont à adresser sous chiffre X 63717 G à Publicitas, Saint-Gall.

Association valaisanne de Football et d'Athlétisme

Adresse officielle : Case postale 28 - Sion I
Télégramme : Association Valaisanne Football, Sion
Compte de chèques postaux : Il c 782, Sion
Téléphones : Président : (027) 2 16 42
Secrétaire : (027) 2 25 77

Tous les dimanches soirs à partir de 19 h. 30
LE NUMERO 169 VOUS RENSEIGNERA
sur les résultats officiels des matches de LM B
disputés par Sion et Martigny, du groupe
romand de la 1re ligue, du championnat
valaisan de 2e et 3e ligue et du championnat
Juniors A - Interrégional.

Communiqué officiel No 37

1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE 9 AVRIL 1961 :

2e Ligue : Salgesch I - Fully I 2-1 ;
Monthey II - Ardon I, 1-1 ; Vernayaz I - Muraz I, 4-0 ; Visp I - St-Maurice I, 2-3.

3e Ligue : Grimisuat I - Châteauneuf I, 0-2 ; Montana I - Grône I, 1-4 ;
Steg I - Sion II, 3-3 ; Lalden I - Conthey I, 4-3 ; St-Léonard I - Lens I, 1-3 ;
Martigny II - US Port-Valais I, 1-5 ;
Leytron I - Saxon I, 4-1 ; Saillon I - Chamason I, 1-3 ; Orsières I - Vétroz I, 3-0 (forfait) ; Vouvry I - Riddes I, 1-0.

4e Ligue : Salgesch II - Montana II, 11-0 ; Raron II - Granges I, 9-3 ; Lens II - Lalden II, 6-1 ; Grône II - Ayent II, 0-0 ; Savièse I - Savièse II, 0-1 ;
Bramois I - Ayent I, 1-2 ; Grimisuat II - Evolène I, 2-1 ; Fully II - Erde I, 1-5 ;
Vollèges I - Vex I, 2-2 ; ES Nendaz I - Bagnes II, 3-0 (retrait) ; Evionnaz I - Muraz II, 4-0 ; St-Gingolph I - Vionnaz I, 1-1 ; Collombey II - Troistorrents I, 2-2.

Juniors A - Interrégional : Etoile-Carouge - Vevey-Sports, 1-2 ; Servette - Sion, 2-2 ; Martigny - UGS, 0-6 ;
ES Malley - Monthey, renvoyé ; Chaux-de-Fonds - Le Locle-Sports, 4-1 ; Central - Xamax, 3-2 ; Lausanne-Sports - Cantonal, renvoyé ; Yverdon - Fribourg, renvoyé.

1er Degré : Leytron I - Monthey II, 2-1 ; Salgesch I - Grône I, 1-4 ; Sion II - Saillon I, 1-7.

2e Degré : Lens II - Raron I, 0-3 ; Granges I - Chippis I, 0-5 ; Lalden I - St-Léonard I, 6-0 ; Lens I - Steg I, 7-0 ;
Bramois I - Varen I, 1-2 ; Châteauneuf I - Conthey I, 1-1 ; Ayent I - Chamason I, 0-0 ; Erde I - Vétroz I, 3-0 (forfait) ; Riddes I - Savièse II, 1-2 ;
Martigny II - Saxon I, 15-0 ; Vouvry I - Muraz I, 1-1 ; Vionnaz I - Vernayaz I, 0-3 (retrait).

Juniors B : Raron I - Sion II, 2-1 ; St-Gingolph I - Orsières I, 1-9 ; Monthey I - Naters I, 6-0 ; Sion I - Leytron I, 10-0.

Juniors C : Sierre I - Châteauneuf I, 1-2 ; Sierre II - Visp I, 1-2 ; Sion III - Chippis I, 7-1 ; Fully I - Sion II, 2-1 ;
Conthey I - Martigny I, 0-4 ; Ardon I - Saillon I, 1-1 ; Evionnaz I - Sion I, 9-0 ; Vernayaz I - Martigny II, 2-2.

2. — CALENDRIER :

DIMANCHE 16 AVRIL 1961 :

Juniors A - 1er Degré - match fixé : Fully I - Grône I.

Coupe des Juniors A de l'AVFA - match renvoyé, No 38 : Monthey I - Grône I.

DIMANCHE 23 AVRIL 1961 :

Juniors A - 1er Degré - match renvoyé : Fully I - Grône I.

Coupe des Juniors A de l'AVFA - match fixé, No 38 : Monthey I - Grône I.

3. — RETRAIT D'EQUIPE : Par lettre du 4 avril, le FC Vionnaz retire son équipe de juniors A du championnat suisse juniors A - 2e Degré. Tous les matches restants à jouer par cette équipe, sont homologués par 3:0 en faveur des adversaires.

4. — SUSPENSIONS : 3 dimanches à Giuseppe Zanfra, Monthey II ; 2 dimanches à Gaspard Roh, Granges jun. A ; 1 dimanche à Leander Kuonen, Varen jun. A.

5. — AVERTISSEMENTS : Roger Gaillard, Ardon I ; Ernest Eberhardt, Steg I ; Gilbert Dussex, Saillon I ; Michel Philippoz, Leytron jun. A ; Jean-Louis Zufferey, Chippis jun. A ; Jean Dubuis, Savièse jun. A II ; Jean Grenon, Riddes, jun. A.

6. — JOUEURS SUSPENDUS POUR DIMANCHE 16 AVRIL 1961 : André Roh, Ardon I ; Félix Zeiter et Léo Stocker, Lalden II ; Bernard Martin, Monthey II ; Armand Mayencourt, Saillon I ; Marc Constantin, Salgesch I ; Ettore Fontanive, Vétroz I ; Edouard Pellet, Vouvry I ; Jean-Claude Ruff, Bramois jun. A ; Albert Oggier et Maurice Solioz, St-Léonard jun. A ; Gaston Furrer, Visp jun. B.

Le Comité central de l'AVFA :
Le Président : René Favre
Le Secrétaire : Martial Gaillard

Championnat interrégional juniors Suisse romande

Communiqué officiel No 27

1. — RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE 9 AVRIL 1961 :

Groupe I : Etoile-Carouge - Vevey-Sports, 1-2 ; Servette - Sion, 2-2 ; Martigny - UGS, 0-6 ; ES Malley - Monthey, renvoyé.

Groupe II : Chaux-de-Fonds - Le Locle-Sports, 4-1 ; Central - Xamax, 3-2 ; Lausanne-Sports - Cantonal, renvoyé ; Yverdon - Fribourg, renvoyé.

2. — CLASSEMENTS :

Groupe I				
1. Sion	14	8	4	2 41-20 20
2. Servette	14	9	1	4 38-18 19
3. Martigny	14	9	1	4 40-28 19
4. Etoile-Carouge	14	7	3	4 34-29 17
5. Monthey	13	6	3	4 33-28 15
6. U. G. S.	14	5	2	7 32-29 12
7. Vevey-Sports	14	2	11	13 47 5
8. ES Malley	13	1	11	9-41 3

Groupe II				
1. Cantonal	13	8	3	2 44-25 19
2. Lausanne-Sports	13	9	1	3 51-37 19
3. Fribourg	13	8	1	4 72-36 17
4. Chaux-de-Fonds	14	8	0	6 56-46 16
5. Central	14	5	3	6 40-51 13
6. Xamax	14	3	4	7 29-44 10
7. Le Locle-Sports	14	4	1	9 30-50 9
8. Yverdon-Sports	13	2	1	10 18-51 5

3. — SUSPENSION :

2 dimanches à Roger Joris, Martigny.

4. — JOUEURS SUSPENDUS POUR DIMANCHE 16 AVRIL 1961 : René Barraud, Yverdon ; Hans Wymann, Fribourg.

5. — CALENDRIER :

2e tour

Groupe I

16 avril 1961 : ES Malley - Monthey.

Groupe II

16 avril 1961 : Lausanne-Sports - Cantonal ; Yverdon - Fribourg.

3e tour

Tour final pour le titre de champion de la région principale.

23 avril 1961 : Sion - Cantonal ; Servette - Fribourg.

30 avril 1961 : Cantonal - Martigny ; Lausanne-Sports - Sion ; Fribourg - Etoile-Carouge / Monthey ; La Chaux-de-Fonds - Servette.

7 mai 1961 : Martigny - Fribourg ; Sion - Chaux-de-Fonds ; Servette - Cantonal ; Monthey / Etoile-Carouge - Lausanne-Sports.

14 mai 1961 : Lausanne-Sports - Servette ; Cantonal - Etoile-Carouge / Monthey ; Fribourg - Sion ; Chaux-de-Fonds - Martigny.

28 mai 1961 : Monthey / Etoile-Carouge - Chaux-de-Fonds ; Martigny - Lausanne-Sports.

Tour final pour la relégation :

30 avril 1961 : Central - UGS ; Xamax - Monthey / Etoile-Carouge ; Le Locle-Sports - Vevey-Sports ; Yverdon - ES Malley.

7 mai 1961 : UGS - Le Locle-Sports ; Etoile-Carouge / Monthey - Yverdon-Sports ; ES Malley - Central ; Vevey-Sports - Xamax.

14 mai 1961 : Xamax - ES Malley ; Central - Vevey-Sports ; Le Locle-Sports - Monthey / Etoile-Carouge ; Yverdon-Sports - UGS.

28 mai 1961 : Monthey / Etoile-Carouge - Central ; UGS - Xamax ; ES Malley - Le Locle-Sports ; Vevey-Sports - Yverdon-Sports.

N. B. — Le résultat du match du deuxième tour, du 16 avril 1961, ES Malley - Monthey, sera déterminant pour la participation des équipes de Monthey et d'Etoile-Carouge au groupe pour le titre ou au groupe pour la relégation.

Le Comité central de l'AVFA :
Le Président : René Favre
Le Secrétaire : Martial Gaillard

Camp suisse

des arbitres pour 1961

L'Association suisse d'éducation physique tient à notre disposition les locaux nécessaires à Mürren du 24 au 29 juillet 1961.

Les frais de logement et nourriture se montent à Fr. 63.70 pour chaque participant.

Nous recommandons vivement tous nos membres à assister nombreux à ce camp.

Prière de s'inscrire pour le mercredi 12 avril au plus tard, chez Georges Graviolini, président.

ASA Région valaisanne
Président : G. Graviolini.
Secrétaire : H. Bétrisey

Match amical

Le Servette FC, leader du championnat suisse, annonce qu'il disputera un match amical en nocturne le 22 avril, contre l'AC Milan.

Avec les clubs de l'association valaisanne de football

SITUATION INCHANGÉE

EN 2e LIGUE

En effet aucune surprise n'a été enregistrée en ce deuxième dimanche d'avril dans le groupe valaisan de 2e ligue. Fully en déplacement à Salquenen n'a pas pu se débarrasser de la lanterne rouge, battu qu'il a été par 2 à 1. Monthey II et Ardon se sont partagés les points (1-1) alors que Vernayaz a battu très nettement Muraz par 4 à 0. Viège de son côté a été à un cheveu de causer la surprise du jour face au leader St-Maurice. A la mi-temps, le score était de 2 à 0 en faveur des Viégeois mais après les citrons, les Agaunois ont égalisé pour finalement remporter la victoire par 3 à 2 à la faveur d'un pénalty qui leur a été accordé par l'arbitre une minute avant la fin du match. Un cap difficile a été franchi par les Agaunois ce qui leur permet de garder la distance avec leurs poursuivants.

GRONE TOUJOURS LEADER

Dans le groupe I de la 3e ligue, Châteauneuf après deux défaites consécutives a renoué avec la victoire en disposant de Grimisuat par 2 à 0. Grône conserve la première place au classement, vainqueur très net de Montana par 4 à 1. Steg et Sion II au terme d'un match médiocre se sont séparés sur le résultat nul de 3 à 3 alors que

Lalden a battu Conthey par le score serré de 4 à 3. Lens a gardé le contact avec Grône en disposant de St-Léonard par 3 à 1.

SAXON ET SAILLON BATTUS !

ORSIERES NOUVEAU LEADER

C'est dans le groupe II de la 3e ligue que des surprises ont eu lieu. Tout d'abord le leader Saxon a été malmené à Leytron où il a été battu très nettement par 4 à 1. Chamason qui jusqu'ici n'avait rien fait de bon a été battu Saillon chez lui par 3 à 1. US Port-Valais n'a laissé aucun espoir à Martigny II et l'a battu par 5 à 1, alors que Vouvry prenait le meilleur sur Riddes par 1 à 0. Le grand bénéficiaire de la journée est Orsières qui sans jouer, son adversaire Vétroz ne s'étant pas déplacé, gagne deux points et se retrouve seul en tête du classement, avec à ses trousses dans l'ordre Saxon, Saillon et Leytron qui redevient ainsi un sérieux prétendant au titre de champion de groupe. Martigny II occupe toujours la dernière place et à moins d'un miracle l'occupera toujours à la fin de la saison.

Dans le groupe III, Erde a disposé Salquenen II a réussi un carton face à Montana II en le battant par 11 à 0. Raron II s'adjuge deux nouveaux points en battant Granges I par 9 à 3 alors que Lens II en faisait de même

en disposant de Lalden II par 6 à 1. Naters est toujours leader de ce groupe mais Lens II avec un match en moins est théoriquement en tête.

Dans le groupe II, Ayent II a forcé Grône II au partage des points (0-0), alors que Savièse II prenait le meilleur sur Savièse I par 1 à 0. Bramois s'est incliné devant Ayent I par 2 à 1 et Grimisuat II a battu Evolène I par 2 à 1.

Grône II est leader de ce groupe. Dans le groupe II, Erde a disposé de la deuxième garniture de Fully par 5 à 1, alors que Vollèges et Vex se partageaient les deux points mis en jeu. ES Nendaz a vu son capital de points s'augmenter de deux unités sans jouer vu le retrait de Bagnes II et se trouve toujours premier de ce groupe.

EVIONNAZ CHAMPION DE GROUPE

Le premier champion de groupe connu en Valais est la sympathique équipe d'Evionnaz qui en battant Muraz II par 4 à 0 ne peut plus être rejointe. Bravo amis d'Evionnaz et espérons que l'on vous retrouvera la saison prochaine en 3e ligue.

St-Gingolph et Vionnaz se sont séparés sur un résultat nul (1-1), de même que Collombey II et Troistorrents I (2-2).

mif.

SUISSE - AUTRICHE

Un match d'entraînement

C'est ce soir, à Bâle, que se jouera le 27e match entre la Suisse et l'Autriche. Malgré la lourde absence de Niki Antenen dans les rangs de notre équipe, la Suisse est capable de réussir un bon résultat, ceci en dépit de l'excellente réputation dont jouit l'équipe autrichienne. Cette dernière s'annonce en effet particulièrement redoutable. La défense sera très solide et le gardien Schmiéd, tout comme les arrières Stutz et Koller sont de vieilles connaissances des nôtres. Quant à la ligne médiane et à la ligne d'attaque ce sont de véritables inconnues.

Il paraît que l'ailier Nemeec et l'inter Hof sont d'excellents joueurs, rapides et volontaires. Pour le reste, il ne fait pratiquement aucun doute que les Suisses auront fort à faire. Ils peuvent compter sur une défense extrêmement solide, sur des demis travailleurs en diable et sur une ligne d'attaque dont l'efficacité s'est révélée à plusieurs reprises.

Néanmoins, les Suisses ne sont pas favoris. Pourquoi ? C'est bien simple : sur 25 rencontres, l'Autriche a rem-

porté 19 victoires et concédé 3 matches nuls, comme on peut le constater avec le tableau ci-dessous. Qu'en sera-t-il ce soir ? La réponse nous sera donnée sur le terrain du Stade St-Jacques.



Allemann, à g., sera un danger constant pour la défense autrichienne, car la rapidité du Bernois va de pair avec sa technique de balle.

Les journées suisses des sous-officiers à Schaffhouse

Du 12 au 16 juillet prochains, auront lieu, à Schaffhouse, pour la 30e fois, les journées suisses des sous-officiers (JS SO), qui, la dernière fois, en 1956, ont eu pour théâtre la ville de Locarno. Ces journées donneront à 5 000 sous-officiers, de tout âge et venus de tous les cantons, l'occasion de s'affronter en des concours divers et de montrer à quelles aptitudes physiques et techniques les a conduit leur volonté de « servir librement la liberté », comme le dit la devise de notre manifestation.

Depuis des années déjà, le comité d'organisation des JSSO prépare cette rencontre à laquelle il veut donner à la fois un caractère de chaleureuse amitié confédérale et l'ordre impeccable d'une manifestation de sport militaire. Des centaines d'officiers et de sous-officiers, dont plusieurs sont déjà à l'œuvre, collaborent à l'organisation de journées : même si elle s'efforce d'être invisible, cette organisation n'est naturellement pas une petite affaire.

Dans tous les cantons, les sections de l'Association suisse des sous-officiers sont elles aussi au travail : il s'agit de s'entraîner ou plutôt de parfaire un entraînement entrepris de longue date. Pour des concurrents si nombreux, d'ailleurs, il ne s'agit pas seulement de chercher à vaincre mais de montrer par leur présence leur attachement à la cause des activités militaires hors service. Parmi les nombreux concours, signalons la course de patrouilles, qui comporte des épreuves tactiques et techniques, la conduite du groupe de combat à la caisse à sable et le nouveau concours de section, qui donne à chaque groupement de sous-officiers l'occasion de montrer ce que vaut son travail de l'année. Il y a un classement individuel et un classement par section.

Signalons que les journées de Schaffhouse comprendront une exposition d'armes organisée — pour la première fois à Schaffhouse — par le Département militaire fédéral.

BASKETBALL

Vevey - Sion et Martigny - Police-Lausanne

Le basketball connaît actuellement un regain de popularité auprès du public. C'est sans doute grâce aux brillants résultats obtenus par nos équipes valaisannes dans ce 1er Championnat du Rhône.

Ce soir, deux équipes encore invaincues seront aux prises : Vevey et Sion. Les Vaudois partent légèrement favoris, car le match se jouera chez eux. Cependant, la jeune formation séduisante aura à cœur de confirmer ses récents succès. Elle peut parvenir à ses fins si le manager conduit ses hommes de manière astucieuse. Nous apprenons que vu l'importance du match, ce poste-clé de manager a été confié à Marcel Pfeuti, ce grand connaisseur du basket. Notre envoyé spécial à Vevey donnera le compte-rendu de ce match important, dans le numéro de jeudi.

Quant au match Martigny - Police Lausanne, il débutera à 20 h. 30 à la halle de gymnastique de Martigny. Pour cette occasion, nous apprenons que le BC Martigny annonce l'entrée dans sa formation de l'Espagnol Larossa un joueur paraît-il très coté dans son pays. Les Bas-Valaisans ont déjà causé une surprise lors du premier match qu'ils ont disputé contre Lausanne-Basket et remporté de justesse avec un point d'écart. Police Lausanne semble de force sensiblement égale que l'autre équipe lausannoise et c'est pourquoi les Martignerains ne partent pas battus d'avance et sont capables de causer une nouvelle surprise qui les consolerait de leur défaite de dimanche dernier contre Sierre.

Deux matches passionnants à suivre...

Augmentation des primes en Grande-Bretagne

Les représentants de 57 clubs écossais ont approuvé, au cours d'une assemblée tenue à Glasgow, l'augmentation des primes accordées aux joueurs demandée par l'Union des footballeurs britanniques. En revanche, ils ont refusé le second point des revendications des footballeurs, selon lequel un joueur a toute liberté de changer de club à l'expiration de son contrat. La plupart des clubs anglais ont d'ailleurs adopté le même point de vue, ce qui a amené l'Union des footballeurs à reprendre récemment ses menaces de grève.

Ce soir : Barcelone - Hambourg

Pour le match aller comptant pour les demi-finales de la Coupe d'Europe qui opposera mercredi soir à Barcelone, le FC Barcelone au SV Hambourg, on prévoit dans la capitale catalane que, malgré ses 110 000 places, le nouveau stade de Barcelone fera le plein. Les équipes seront en principe les suivantes :

BARCELONE : Ramallets ; Foncho, Gracia ; Segarra, Gensana, Garay ; Vol-laverde, Kubala, Evaristo, Suarez et Csibor. Si le brésilien Evaristo n'était pas remis de sa blessure à la cheville, Kubala passerait avant-centre et Kocsis ferait son entrée au poste d'inter droit.

HAMBURG : Schnoor ; Krug, Kurb-juhn ; Werner, Meinke, Dieter Seeler ; Neisner, Dehn, Uwe Seeler, Stuermer et Doerfel.

D.

Magnifique représentation valaisanne à la fête romande



René Zryd sera porteur des espoirs de nombreux Valaisans.

Le délai imparti pour l'inscription définitive à la Fête Romande de Gymnastique de Fribourg étant écoulé, il nous sied de vous en donner les chiffres qui reflètent bien la vitalité, la progression de notre mouvement en terre valaisanne.

Rappelons que la dernière manifestation Romande a eu lieu à La-Chaux-de-Fonds en 1957 et que la Fête qui suivra celle de Fribourg des 7, 8 et 9 juillet, aura lieu en Valais en 1965, ceci pour la première fois.

Si nous prenons les chiffres se rapportant aux sections, nous trouvons respectivement pour La-Chaux-de-Fonds et Fribourg, 25 sections en 1957 et 27 cette année, l'augmentation de deux sections (8 %) situe bien l'effort des sociétés pour être représentées à Fribourg. Avec 336 en 1957 et 397 cette fois, l'augmentation est plus sensible ici (15 %); elle relève de la participation plus élevée dans diverses sociétés. Nous avons à La-Chaux-de-Fonds 1 section (Monthey) en 3ème division, soit avec 32 gymnastes, 1 en 4ème division, 7 en 5ème, 8 en 6ème et 8 en 7ème division. Pour Fribourg les chiffres sont: 1 section en 2ème division, toujours Monthey, Bravo!, 3 en 3ème, 8 en 4ème, 9 en 5ème et 6 en 6ème division. Ces seuls chiffres démontrent

combien les effectifs de nos sections en gymnastes travaillant, ont progressé ces dernières années.

Pour nos individuels, la progression est tout aussi importante. Les athlètes qui constituent le plus grand contingent, iront cette année à Fribourg avec 18 participants en catégorie A et 32 en catégorie B, contre respectivement 14 et 23 en 1957. Ici le magnifique travail de l'Association d'Athlétisme dirigée par Joseph Praz, porte ses fruits. Avec les Zryd, Michellod, Chappex et autres, notre canton sera bien représenté, nous pensons que notre magnifique champion romand, Zryd, défendra victorieusement son titre. Les artistes qui ont fait de gros progrès ces dernières années, annoncent aussi une augmentation de leurs représentants. Alors qu'en 1957 nous avions 10 participants en catégorie A et 4 en B, nous trouvons cette fois, 9 en catégorie A et 10 en catégorie B. Ce dernier chiffre cautionne bien les bons résultats et le développement de nos magnifiques du au Concours de Jeunesse, véritable pépinière de cette spécialité. Les gymnastes nationaux qui avaient de la peine ces dernières années, remontent la pente. Avec 14 participants, 9 en catégorie A et 5 en B, à Fribourg nos athlètes lourds seront bien représentés. Rappelons qu'à La-Chaux-de-

Fonds il y avait 4 participants en catégorie A et 8 en B. Les frères Martineti, Rouiller, Troger seront parmi les favoris.

Ces quelques chiffres assurent à notre canton une bonne position à cette Fête, elle se situe directement derrière l'Association Vaudoise. Signifions que les résultats de La-Chaux-de-Fonds, résultats du travail de section pris sur l'ensemble des sociétés, donneront à notre Association la meilleure moyenne des Associations Romandes. Gageons que cette année, avec cette participation accrue, nous gardions cette position prédominante. Pour compléter ces chiffres notons encore que 6 sections avec 9 équipes défendront les chances de notre Association au Tournoi de Volley-Ball, où Charrau et Vernayaz seront nos meilleurs représentants.

Au terme de cette présentation, souhaitons bonne chance à nos représentants, que chacun se prépare avec conviction afin de présenter à Fribourg le visage de ce Valais que tout le monde aime et envie.

Gymnastes valaisans, au travail! les manifestations régionales qui seront le tremplin d'essai de la Romande approchent.

Allemagne : Hambourg champion de groupe

Pour la troisième fois consécutive, le championnat de la Ligue Nord s'est terminé par le même résultat : 1. SV Hambourg ; 2. Werder Brême. Même en l'absence de son international Werner, qui avait été laissé au repos, de même que Dehn et Krug, le BSV s'est en effet adjugé son 23e titre de champion du groupe Nord en battant Eintracht-Braunschweig par 3-0 devant 12 000 spectateurs. A la veille de leur départ pour Barcelone, les Hambourgeois s'étaient pourtant nettement réservés en vue de leur demi-finale de Coupe d'Europe. De la sorte, Eintracht put faire jeu égal une heure durant, après avoir encaissé un premier but de Uwe Seeler, complètement remis de la légère blessure au genou dont il avait été victime contre le Chili. Un deuxième but de l'avant-centre de l'équipe d'Allemagne à la 65e minute lui fut cependant fatal. Dès ce moment, il n'y eut plus qu'une équipe sur le terrain, le BSV qui, tranquillement, consolida sa victoire à la 82e minute par un but de Klaus Stuermer, qui effectuait sa rentrée après être resté sur la touche depuis le quart de finale de Coupe d'Europe contre Burnley, où il avait écopé d'une blessure au genou. Il est difficile de juger Hambourg sur ce match qu'il put disputer au petit trot face à une équipe qui accepta trop rapidement la défaite. On peut cependant noter que le gardien Schnoor, l'arrière Kurbjuhn et l'ailier Neisner furent les meilleurs sur le terrain. A remarquer également que le but marqué par Stuermer était le 98e de la saison pour les Hambourgeois qui, au cours des trois matches qu'ils doivent encore disputer, auront donc l'occasion de percer facilement le « mur » des 100 buts!

Dans ce même groupe, Hanovre 96 a perdu, en même temps que son demi-

centre Steinwedel, blessé à la 50e minute de son match contre Bremerhaven, sa dernière chance de rejoindre Werder Brême et du même coup de participer à la poule finale du championnat d'Allemagne. Il est vrai que Brême s'était déjà mis hors d'atteinte en arrachant le match nul à Lübeck.

LE FC NUREMBERG AUSSI QUALIFIÉ

Ce second week-end d'avril a également permis, dans le groupe Sud, au FC Nuremberg de se qualifier pour la poule finale, à trois journées de la fin du championnat. C'est sa victoire de 4-2 sur le SC Karlsruhe, champion du groupe l'an passé, obtenue au Wildparkstadion devant 55 000 spectateurs (assistance-record de la saison pour le groupe Sud) qui lui a ouvert le chemin qui mène aux rencontres décisives. Une fois encore, l'ancien international Max Morlock a été le pilier de l'équipe, obtenant lui-même son deuxième but et servant les balles qui permirent à Strehl (2) et à Egst de compléter l'addition. Mais si le FC Nuremberg ne peut plus être rejoint, il n'en est pas de même de Eintracht Frankfurt, second à sept points, qui pourrait fort bien se voir barrer la route de la poule finale par Kickers Offenbach, vainqueur dimanche de Bayern Munich ou même par le SC Karlsruhe.

Ajoutons que, dans le groupe Ouest, le FC Cologne a repris la tête du classement, qu'il avait abandonnée récemment à Borussia Dortmund, en pulvérisant la « lanterne rouge » Rotweiss Essen (6-1). Mais Borussia Dortmund, qui s'est laissé surprendre par Alemannia Aix, reste un candidat très valable au titre de champion de groupe.

FOOTBALL

PTT 1 - CFF 8-0 (6-0)

A l'occasion du premier match du championnat séduois corporatif, la première équipe des PTT a nettement battu la formation des CFF par 8 buts à 0, à l'issue d'une partie qui fut d'un bout à l'autre à l'avantage des postiers, plus routiniers et mieux habitués à ce genre de compétition. Ils font d'ailleurs figure de grands favoris pour le présent championnat. M. Schuttel arbitrait cette rencontre.

★ L'Uruguayen Schiaffino s'est taillé une nouvelle réputation à Rome : celle de « syndicaliste ». En effet, au nom de ses coéquipiers de l'AS Roma, il a entamé des pourparlers avec ses dirigeants pour qu'ils suppriment les « retraites » dans un lieu éloigné de la capitale qui précèdent tous les matches importants (et l'on sait que tous les matches sont importants en championnat d'Italie). Schiaffino estime que ces « retraits », comme on appelle ces « mises au vert » dans la Péninsule, sont incompatibles avec les devoirs d'un joueur père de famille...

★ Jean Robin, qui fut longtemps le capitaine du glorieux Olympique de Marseille avant d'en devenir l'entraîneur, est parti à destination de Tahiti : pour un salaire de 1500 fr. (suisses) par mois, il se consacra à la formation de jeunes talents et à l'entraînement des différentes équipes de l'île.

CYCLISME

Bobet abandonnera-t-il la compétition ?

Louison Bobet pourrait bien annoncer, très prochainement, son renoncement aux compétitions cyclistes, mettant ainsi un terme à une prestigieuse carrière entamée en 1943, il y a 18 ans. Opéré à la fin de 1955 d'une induration à l'entre-jambe, Bobet, malgré les soins permanents dont il a été l'objet, a toujours dû, depuis, faire preuve d'un courage extraordinaire. Cette année, après avoir couru les Six Jours de Milan au mois de février, Bobet souffrit plus que jamais, déplorant d'autant plus ce fait qu'il avait retrouvé une excellente condition athlétique.

A son retour à Paris, il rendit visite au médecin. Celui-ci le rassura et ordonna un traitement cicatrisant par ultra-sons. Le mieux ne se fit toutefois pas sentir et Bobet dut abandonner dans le Critérium national. Très éprouvé moralement, il déclara forfait peu après pour Paris - Roubaix.

Bobet a signé plusieurs contrats pour des épreuves en province. Il est vraisemblable qu'il les honorera mais ces déplacements et ces compétitions pourraient, pense-t-on dans les milieux cyclistes, prendre l'aspect d'une tournée d'adieux.

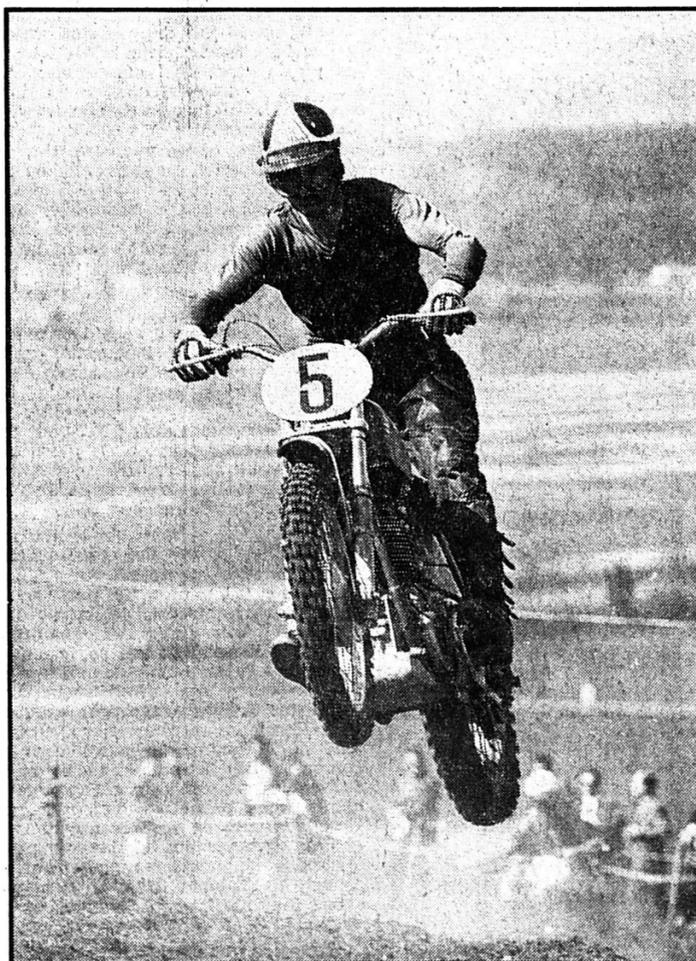
Avant le 7e championnat de Zurich

Quatre semaines après le Tour des Quatre-Cantons, Zurich organisera la seconde épreuve helvétique sur route ouverte à toutes les catégories (professionnels, amateurs A et B, juniors et indépendants) : le 47e Championnat de Zurich se disputera le 7 mai, sur le parcours traditionnel, à savoir : Zurich, Dubendorf, Wetzikon, Wald, Fischental, Bauma, Fehraltorf, Kemptthal, Winterthur, Flaach, Berg am Irchel, Glattfelden, Kaiserstuhl, Siglistorf, Schoefflisdorf, Regensberg, Huetikon, Regensdorf, Hoegg, Zurich, Adlikon, Dielsdorf, Regensberg, Hoegg et Zurich. La distance totale sera de 210 km.

Le spécialiste du TROUSSEAU A L'ECONOMIE Röhner-Coppex — SION Pl. du Midi. Tél. 2 17 39 (Service à domicile)

Pour dépanner le ménage, par suite de maladie, fatigue, naissance, adressez-vous à l'Aide familiale de Sion, Mme Karl Schmid, tél. 2 29 40.

Pas froid aux yeux...



Le moto-cross est un sport encore inconnu en Valais. Pourtant, il attire un nombreux public dans les autres cantons et à l'étranger. Nous voyons ici le Suédois Sten Lundin, qui a gagné la première course comptant pour le championnat du monde, disputée à Payerne devant 25 000 spectateurs.

Prévisions du Sport-Toto, concours No 33

1. CHIASSO - ZURICH
Les visiteurs ont nettement les faveurs de la cote.
2. GRASSHOPPER - BALE
Victoire locale ou résultat nul à envisager.
3. GRANGES - SERVETTE
Servette doit sérieusement se méfier.
4. LAUSANNE - BIENNE
L'avantage du terrain peut être déterminant.
5. LUCERNE - YOUNG FELLOWS
Chez lui, Lucerne empochera un ou deux points.
6. WINTERTHOUR - CHAUX-DE-FONDS
Match équilibré, car Winterthour est menacé de relégation.
7. YOUNG BOYS - FRIBOURG
Succès probable des maîtres de céans.
8. AARAU - VEVEY
Une victoire des Argoviens est possible.
9. BRUHL - BELLINZONE
Les Tessinois sont en bonne forme.
10. CANTONAL - SCHAFFHOUSE
Cantonal se défendra vigoureusement, devant son public.
11. MARTIGNY - LUGANO
Les visiteurs sont plus forts, mais Martigny doit se ressaisir.
12. NORDSTERN - SION
Même commentaire que pour le match précédent, mais Sion doit pouvoir vaincre.
13. URANIA - THOUNE
A Genève, la rencontre sera très ouverte.

1.	2 2 2	2 2 2 2 2 2	2 2 2 2 2 2 2 2	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
2.	1 1 x	1 1 x 1 2 1	1 1 1 x x 1 2 2 1	1 1 1 1 x x x x x 2 1 1
3.	2 2 x	2 2 x 1 2 2	2 2 2 x x 2 1 1 2	2 2 2 x 1 x 2 2 2 x 1 2
4.	1 2 1	1 1 2 x 1 1	1 1 2 1 1 x 1 1 2	1 1 1 2 2 x 2 x x x x x
5.	1 1 1	1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
6.	2 2 1	2 2 x 1 2 2	2 1 2 1 2 1 2 1 2	x x x x x 2 1 2 1 2 1 2
7.	1 1 1	1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
8.	1 x x	1 1 x 1 2 1	1 1 x 1 1 x 1 2 1	x x 1 1 2 2 1 1 1 x 1 x
9.	2 2 2	2 2 2 2 2 2	2 2 2 x x 2 2 2 2	2 2 x 2 2 x 2 2 2 x 2 2
10.	1 2 x	1 1 2 2 x x	1 2 1 2 1 2 1 2 1	x x x x x x x x x x x x
11.	2 2 x	1 2 x 2 1 2	2 1 x 2 x 1 2 2	2 1 2 x 2 2 1 2 x 2 1 2
12.	x 1 2	x x 1 2 x x	x 1 x 2 2 x 2 2	x x x 2 2 2 1 2 1 2 x x
13.	1 1 x	1 1 x 2 1 2	1 2 1 2 x x x x x	1 1 1 2 x 1 1 2 x 1 1 x



Crédits de construction : Prêts hypothécaires aux meilleures conditions

Dans les principales localités du canton

MEMENTO

RADIO-TV

MERCREDI 12 AVRIL

SOTTENS

7.00 En ouvrant l'œil ; 7.15 Informations ; 7.30 Sourions à la vie ; 8.00 Fin ; 11.00 Emission d'ensemble ; 11.25 Jean François ; 11.30 Refrains et chansons modernes ; 12.00 Au carillon de midi ; 12.45 Informations ; 12.55 Une gravure à l'autre ; 13.40 Le trio à cordes hongrois ; 14.00 Fin ; 16.00 Le Vi-comte de Bragelonne ; 16.40 L'heure des enfants ; 17.40 Schubert et Bizet ; 18.00 Le bariton Hermann Frey ; 18.15 Nouvelles du monde chrétien ; 18.30 Pages brillantes ; 18.45 La Suisse au micro ; 19.00 Actualités nationales ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du monde ; 19.45 Musique aux Champs-Élysées ; 20.00 Questionnez, ou vous répondra ; 20.20 Qu'allons-nous écouter ce soir ? ; 20.30 Les concerts de Radio-Genève ; 22.30 Informations ; 22.35 Miroir du monde ; 22.55 Trois petits tours... et puis dormons ; 23.15 Fin.

Second programme

Jusqu'à 19.00 Programme de Sottens ; 19.00 Emission d'ensemble ; 20.00 Prélude au sport... Quelques instants de musique récréative ; 20.15 Reportage sportif ; 22.00 Orchestre Claude Aubert ; 22.10 Micro-magazine du soir ; 22.30 Programme de Sottens.

TELEVISION

17.00 Pour vous les jeunes ; 18.00 Fin ; 20.00 Téléjournal ; 20.15 J'y suis... J'y reste... ; 21.45 Dix minutes avec Roger Pierre et Jean-Marc Thibault ; 21.55 Dernières informations ; 22.00 Téléjournal ; 22.15 Fin.

PREVISIONS VALABLES JUSQU'À MERCREDI SOIR

Ouest et nord-ouest de la Suisse : ciel variable, partiellement beau temps. Températures comprises entre 15 et 20 degrés en plaine l'après-midi. Vents faibles à modérés du secteur nord à est. Suisse centrale, nord-est de la Suisse, Valais, nord et centre des Grisons : couvert, plus tard éclaircies. Température peu changée. Faibles vents du secteur nord-est à est. Sud des Alpes et Engadine : nuageux à très nuageux, quelques averses ou oranges locaux surtout pendant la nuit. Températures comprises entre 15 et 20 degrés en plaine l'après-midi.

SIERRE

CINEMAS

Bourg — Mittwoch den 12 um 20 h 30, « Atacama-Land voller Rätsel » ein faszinierender Farbfilm, der jedermann interessiert.

Casino — « Les affameurs », avec James Stewart, Rock Hudson et Julia Adams. Dès 11 ans.

SOCIETES

Basket-ball — Entraînement lundi et jeudi, à 19 h. 45. Minimes tous les samedis.

Gymnas-Hommes — Répétition tous les samedis, à 20 h.

Maitrise — Mardi, répétition pour les garçons à 18 h. 30. Pour les messieurs à 20 h. Jeudi, répétition pour garçons et filles.

C.A.S. — Samedi et dimanche, course au Blinnenhorn. Inscription et renseignements au stamm mercredi 12 avril.

Samaritains — Jeudi 13 avril, reprise des exercices, au local, à 20 h. 30.

Gérontine — Mercredi 12 avril, à 20 h. précises, enregistrement radio à l'hôtel Terminus.

CABARET-DANCING

La Locanda — Tous les soirs : Trio Brühlart et ses orgues de cinéma. Ouvert jusqu'à 2 h.

Ermitage. — Ouvert jusqu'à 2 heures.

Pharmacie de service — Pharmacie Zentruffinen (tél. 5 10 29).

SION

CINEMAS

Arlequin (tél. 2 32 42) — « Autopsie d'un meurtre », avec James Stewart.

Lux (tél. 2 15 45) — « Le testament de Monte-Cristo », d'après le roman d'Alexandre Dumas.

Capitole — « Hold-up à Londres » un vrai suspense.

La Matze — « Suivez cet homme », avec Bernard Blier et Suzy Prim. Dès 18 ans.

SOCIETES

Chorale séduisive — Répétitions pour cette semaine : mercredi 12 et vendredi 14. La semaine prochaine : mardi 18, mercredi 19 et vendredi 21.

Chœur mixte du Sacré-Chœur — Dimanche 16, le chœur chante la messe à 9 h. 30. Répétition plain-chant à 9 h.

Chœur Ste-Cécile — Dimanche 16, à 9 h., messe chantée.

Classe Dames 1911 — Samedi 22 avril aura lieu le souper du cinquantenaire. Inscriptions et renseignements au magasin Muller (tél. 2 12 85) jusqu'au 15 avril dernier délai.

Sous-officiers, Sion — Entraînement mercredi 12 avril 1961, à 18 h. 30, aux Casernes. Programme : instruction sur les véhicules militaires et la munition. Entraînement jeudi 13 avril 1961, à 18 h. 30, au Stand Champsec, sur cible ASSO à 300 m. Présence indispensable pour les participants aux JSSO de Schaffhouse.

SPECTACLE

Petit Théâtre des Zanis — 12, rue des Châteaux, Sion, samedi 15, dimanche 16, vendredi 21 et samedi 22 avril, à 20 h. 30 : « La farce des moutons » et le Théâtre du Vieux Quartier de Montreux, avec 3 pièces de Jean Tardieu.

EXPOSITION

Carrefour des Arts : Walther Mafli.

DANCING

La Matze — Ouvert tous les soirs jusqu'à 2 h.

Pharmacie de service — Pharmacie Fasmeier (tél. 2 16 59).

ST-LEONARD

Grand match aux quilles — Tous les samedis et dimanches, du 8 au 30 avril.

MARTIGNY

CINEMAS

Etoile — « Plein soleil », avec Alain Delon et Marie Laforêt. En couleurs. Dès 18 ans révolus.

Corso — « Un homme se penche sur son passé », avec Jacques Bergerac, Barbara Rütting et Pierre Dudan. En couleurs.

EXPOSITION

Petite Galerie — Anne Karine, du 24 mars au 15 avril.

DANCING

Zanzl-Bar, Martigny-Ville. — Ouvert.

Pharmacie de service — Pharmacie Lovey (tél. 6 10 32).

CHARRAT

Société de gymnastique — Horaire des répétitions : pupilles : mardi, 19 h. ; vendredi, 19 h. Pupilletes : lundi, 19 h. 30 ; mercredi, 1er groupe, 18 h. 30 ; 2e groupe, 19 h. 30. Actifs, mardi, 20 h. 30 ; vendredi, 20 h. 30.

Manifestations en préparation — Fête cantonale des pupilles et pupilletes le 28 mai, à Vouvry. Fête régionale bas-valaisane de gymnastique le 18 juin, à Charrat (actifs). Fête romande de gymnastique les 7, 8, 9 juillet, à Fribourg (actifs).

SAINT-MAURICE

PHARMACIE DE SERVICE

Pharmacie Bertrand (tél. 3 62 17). Ouverture du dimanche de 8 à 9 h. et de 18 h. à 19 h.

MONTHEY

Loto — Samedi 15 avril, à l'hôtel de la Gare, à Monthey, loto géant des gymnastes. Quantité de fromages et jambons. Des lots d'une valeur de 10 000 fr. Qu'on en juge : 2 postes de télévision, 1 frigidaire, 2 pendules neuchâteloises et une...

Pharmacie de service — Pharmacie Raboud (tél. 4 23 02).

Suite à la soirée des Chœurs d'hommes et Dames à Martigny

En complément de notre article de lundi, je tiens à mentionner l'interprétation impeccable de : « Et il revenait un jour de A-Sala » (2 voix souples et précises, attaques merveilleuses dans ce chœur difficile qui fut la meilleure production de la soirée). « Le Hibou de Mîche », également chanté par le Chœur de Dames, pièces très divertissantes où les hou-hou se succèdent cadencés et où les contralti méritent éloges.

Deux charmantes jeunes filles fleurirent M. H.P. Moreillon, ainsi que Mme leur pianiste désintéressée et fidèle. M. Charly Martin, compos. de la Cantate, fut salué par un tonnerre d'applaudissements et, sur instance du public, se rendit sur scène, ce qui lui permit de féliciter les exécutants.

Gy.

Unir les efforts missionnaires !

L'année missionnaire doit marquer, pour le Valais, un début, non un achèvement. Elle doit rendre chaque chrétien plus conscient de ses lourdes responsabilités à l'égard du monde païen. Comment demeurer en paix avec soi-même, alors que des millions de nos frères d'Afrique et d'Asie ont encore faim et soif... de Dieu?

Déjà des centres missionnaires ont été créés dans nos villes de plaine ou nos villages de montagne. Les groupements d'action catholique ont accompli un excellent travail dans la même direction. L'heure est venue de coordonner tous ces efforts sur le plan cantonal.

Sur l'initiative de quelques militants laïcs, qui ont offert plusieurs années de leur vie au service de l'Afrique, une réunion de tous les centres et groupements missionnaires aura lieu le samedi 15 avril, à 14 heures, à Notre-Dame du silence, à Sion. Cette manifestation, placée sous le haut patronage de S.E. Mgr Nestor Adam, Evêque de Sion, a pour but d'unir tous les mouvements du canton en une Fédération, plus largement ouverte, mieux armée pour répondre aux appels souvent désespérés de nos missionnaires valaisans.

Tous ceux qui veulent œuvrer dans ce champ apostolique et mieux vivre les impérieuses consignes de l'Encyclique « Fidei donum », sont cordialement invités à assister à cette importante réunion.

INFORMATIONS MISSIONNAIRES POUR LAICS

Un régiment en manœuvre dans notre canton

Dans la période du 16. - 28.4.61, le rgt. av. 1 sera stationné dans le Valais. Du 17. - au 20.4. les esc. av. 1 - 6 participeront aux manœuvres du 1. CA. en dehors du canton. Ensuite, dès le 21.4., elles effectueront des exercices qui se dérouleront principalement dans le Valais.

Pendant les manœuvres, il sera quasi inévitable que nos formations soient engagées dès le petit jour jusqu'au soir. Par la suite, nous ferons notre possible afin d'occasionner un minimum de dérangements. En principe, les formations de combat ne décolleront pas avant 0800. Les vols de nuit seront terminés à 2200 h. au plus tard.

Durant cette période, il sera impossible d'éviter une augmentation du bruit. Nous prions donc la population du Valais, ceci dans l'intérêt de la défense nationale, de faire preuve de la même compréhension à notre égard comme à l'occasion des manœuvres du 2. CA de l'automne 1960.

Le Cdt. Rgt. av. 1.

Chronique financière

La bourse de New York commence la semaine par une séance très animée et ferme. La situation politique internationale étant relativement calme, le public donne toute leur importance aux nouvelles économiques qui parlent d'une amélioration de la situation. Ce sont surtout les pétrolières, cuivres, sidérurgiques et électroniques qui profitent de la bonne ambiance ; les cuprifères ensuite d'un raffermissement du prix de ce métal. Bien que les réalisations deviennent nombreuses l'après-midi, aucun changement important n'intervient. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles atteint avec 692.06 (+ 8½) un nouveau record depuis janvier 1960. Volume des échanges : 5 550 000 de titres (+ 450 000).

Le marché suisse ne reprend pas entièrement les excellentes dispositions de New York, et, s'il est toujours bien orienté et certaines valeurs, comme, par exemple, les bancaires s'améliorent encore, d'autres se replient sous la pression des prises de bénéfices. L'attention du public est attirée par les certificats américains qui ont un marché très actif.

Parmi les bancaires, BPS avance à 2 100 (+ 15), Crédit Suisse à 3 125 (+ 10), SBS à 3 075 (+ 25), UBS à 4 193 (+ 3). Continent. Linoleum fait un bond à 1 380 (+ 50), Holderbank gagne 20 fr. à 1 470 (act. au porteur), Motor-Columbus 20 fr. à 2 170. Par contre, Italo-Suisse fléchit à 1 012 (- 8), Interhandel à 5 015 (- 35) et Electrowatt à 2 675 (- 25). Dans le groupe des industrielles, on a remarqué la hausse de Simplot à 815 (+ 35) et celle de Globus à 4 200 (+ 200). Nestlé port. s'adjuge 30 fr. à 3 420 tandis que la nominative répète son cours de 2 142. Lonza s'améliore à 3 675 (+ 75), Fischer à 2 290 (+ 20), Boveri à 3 875 (+ 25), Saurer à 2 120 (+ 10). Aluminium Industrie perd encore un peu de terrain à 5 830 (- 20), Jelmoli à 1 330 (- 40), Hero à 5 650 (- 50). A Genève, Sécheron port. enregistre encore un gain de 20 fr. à 760, les autres valeurs, hier très recherchées, comme Charmilles 1 310 (- 20), Physique port. 1 040 (- 5), sont aujourd'hui plus stationnaires. Le bon Roche vaut 39 850 (+ 100), Geigy nom. 27 000 (- 500), Sandoz 17 800 (+ 100) et Ciba 13 950 (+ 75).

Suivant l'évolution de leur bourse d'origine, American Tel. & Tel. avance à 565 (+ 10), DuPont à 918 (+ 16), Kennecott à 374 (+ 8), Union Carbide à 570 (+ 11), US Steel à 382 (+ 5), Woolworth à 300 (+ 3). Les sud-africaines sont meilleures, les hollandaises bien soutenues.

COURS DES CHANGES

New York	4.31%	4.32%
Londres	12.08	12.12
Francfort a/M	108.75	109.05
Paris	88.10	88.40
Canada	4.36	4.38
Belgique	8.64	8.67½
Hollande	120.15	120.50
Italie	-6940	-6965
Suède	83.50	83.75
Danemark	62.45	62.65
Norvège	60.40	60.60
Portugal	15.07	15.13
Espagne	7.15	7.25

Cours transmis par l'Union des Banques Suisses.

Interswiss	1090	1095
Interglobe	503	520

Rip Kirby



M.-L. Ritz

César Ritz

Tallandier

César avait mis de l'ordre dans les comptes fantaisistes du Victoria. Le propriétaire, un « vieux serin » comme César le nommait, ne s'intéressait pas à la gestion d'un hôtel ; il avait épousé par intérêt la veuve de l'ancien propriétaire et, s'il s'attendait à dépenser de l'argent, il se montrait incapable d'en gagner. Elle, par contre, femme pratique et, disait César, « très gentille » eut assez de flair pour apprécier les rares capacités de son directeur. Elle s'efforça de s'assurer ses services. Un jour, comme ils revisaient ensemble les comptes du mois, elle le regarda tendrement et soupira : « Vous ne me quitterez jamais, n'est-ce pas ? Il faut que vous restiez toujours ici. » Quel coup de masse quand elle apprit que César ne reviendrait pas ! Avant la fin de l'hiver, il avait reçu un visiteur qui n'était autre que le colonel Pfyffer d'Altishofen, qui avait construit le Grand Hôtel de Lucerne, le plus somptueux établissement de la

Suisse, sinon du monde entier. — Ritz, dit le colonel Pfyffer, je ne vous ai pas perdu de vue, et j'ai décidé que vous êtes l'homme qu'il me faut, le seul homme qui puisse remettre mon hôtel sur pied. Tout va mal, je ne suis pas hôtelier et personne dans ma famille, ne l'a été avant moi, mais j'ai mes idées — les idées d'un gentleman sur ce que devrait être un hôtel. Quand j'ai dessiné les plans de celui-ci, je rêvais qu'il fut comme un de ces beaux palais privés tel que pourrait en souhaiter un grand seigneur italien pour recevoir des hôtes de choix... Hélas ! les affaires n'ont pas bien marché. Ignorance ou mauvaise administration, ou les deux à la fois, je ne sais, mais l'hôtel périclite. Nos finances sont tombées si bas que je ne puis même pas vous offrir la moitié d'un salaire digne de la place que je vais vous proposer. J'ai en vous une confiance absolue : vous êtes rempli d'imagination et d'adresse. Je promets sincèrement de vous aider par tous les moyens pos-

sibles à réaliser vos idées. Qui sait ? vous pourriez peut-être vous faire là une belle carrière ! mais il faut vous décider vite. Voulez-vous venir avec moi, cet été, à Lucerne, et vous mettre à l'œuvre ?

— Mais... comme... quoi ? demanda César qui n'avait pas bien compris.

— Comme directeur, naturellement, répondit le colonel.

César n'hésita pas une seconde.

— Je viendrai, dit-il.

— Je sais apprécier un homme, fit le colonel Pfyffer en serrant vigoureusement la main de son nouveau directeur, un homme qui sait ce qu'il veut, un homme capable de prendre des décisions rapides. Bon ! bon ! Je suis convaincu que ce jour marquera dans notre vie à tous les deux.

Et il en fut ainsi.

CHAPITRE IV 1877—1887

Pendant son séjour au Righi, César avait fait la connaissance des deux fils aînés du colonel : Alphonse et Hans. En fait, c'était d'eux que le colonel tenait le récit du déjeuner sans feu qui avait éveillé son intérêt pour le nouvel ami de ses fils. Pendant les vacances, les jeunes gens passaient une grande partie de leur temps à explorer, à pied ou à cheval, les routes ou les sentiers de montagne et leurs excursions les menaient souvent au sommet du Righi où ils aimaient à se reposer en buvant un verre de bière et en bavardant avec le jeune « directeur du restaurant ». Parfois, César les accompagnait dans ces randonnées quand il avait une heure de liberté et pouvait se procurer un cheval de selle.

C'était une étrange amitié. Alphonse et Hans appartenaient à une famille particulièrement distinguée. Leur père avait rempli honorablement, pendant des années, la fonction de Grand-Chambellan à la Cour du roi de Naples, maintenant exilé. Depuis des générations, la famille avait fourni des chefs aux importants gardes suisses de la Cour papale. Le nom de Pfyffer était célèbre dans les annales helvétiques. Au XVIIe siècle, un ancêtre mérita le titre non officiel de « Roi de Suisse ». Les fils du colonel furent élevés dans l'opulence, bien que la fortune de leur père eût sensiblement diminué. Pendant des années cette fortune avait coulé généreusement dans les coffres des princes napolitains et l'unité de l'Italie qui détruisit la Cour de Naples fut un désastre pour le colonel Pfyffer. Les deux jeunes gens étaient fils de famille et menaient une vie facile : le plus brillant avenir s'ouvrait devant eux. Hans deviendrait chirurgien et Alphonse, banquier. Mais César !...

Mais César jouissait de quelques avantages : à peine plus âgé qu'Alphonse, il était l'aîné des trois. Ayant déjà voyagé, il avait acquis de l'expérience. Bref, il leur apparaissait en quelque sorte comme un homme du monde ayant fréquenté de près — peu importe dans quelles conditions — les grands de la terre. Et il possédait l'assurance des jeunes ambitieux qui gagnent leur vie.

Alphonse et Hans devaient encore demander leur argent de poche à leurs parents. César possédait sa bourse bien à lui, et cela lui donnait un certain prestige. On savait qu'il était né à Niederwald — César n'eut jamais de

respect humain et ne cachait pas son origine — mais on le considérait comme un Parisien. Rien, dans ses vêtements ni dans son langage, ne trahissait sa souche paysanne, tout en lui portait le cachet de Paris (bien que César eût toujours parlé le français avec un accent. En fait, il ne parlait correctement aucune langue étrangère.) Ainsi, quoiqu'il ne fût qu'un directeur de restaurant, ces descendants de la noble famille Pfyffer lui témoignaient non seulement de l'affection mais du respect.

Malgré toute son assurance et ses manières distinguées si péniblement acquises, il conserva jusqu'à sa mort une certaine naïveté, une faculté de voir des choses les plus simples, une franche spontanéité, un ardent désir de s'instruire. Agréable causeur, gai compagnon, il savait surtout merveilleusement écouter... Ces qualités lui rendirent plus tard d'inappréciables services et les Pfyffer furent les premiers à en découvrir le charme.

Les jeunes gens le regardaient avec admiration. Ritz avait connu Gambetta, ce grand homme qui ne craignait pas de dévorer trois perdreaux truffés et d'absorber quatre sorbets au rhum à un seul repas. Il avait approché le prince de Galles et connu l'honneur de lui offrir du feu pour sa cigarette ! Et Sarah Bernhardt, la célèbre actrice ! Combien d'élégants soupers ne lui avait-il pas servis ! Une fois entre autres, dînant en compagnie du duc de Morny, elle ne cessa pas de pleurer convulsivement pendant toute la soirée en menaçant de tuer quelqu'un ! César avait connu le monde, il avait aimé et souffert !

(A suivre)

Madame, Porte-Neuve a vu pour vous

«Albatros»

Pullover juvénile au

touché soyeux
et à gros crochets

Coloris marine, rose, beige
turquoise, or



25.-

le trousseau
Géroudet
à ses lettres de

noblesse

et ne fait
éclater
aucun budget



la Maison du Trousseau

nos spécialités
les toiles de Berne
les linges « Cannon »

Bureau technique cherche

monteur électricien

désirant se perfectionner dans l'établissement de projets d'installations électriques.

Faire offre sous chiffre P 5822 S. Publicitas, Sion.

Tuyaux d'arrosage

en plastic et en caoutchouc, à partir de Fr. -85

Outils pour les travaux du jardin et de la vigne

J. Niklaus-Stalder
Quincaillerie
Gd-Pont - Sion

Magasin de la Place cherche

vendeuse

débutante acceptée.

S'adresser à case postale 29.017, Sion.

Nous cherchons pour le Valais

dépositaire à Sion

préférence sera donnée à UN COUPLE si possible bilingue, possédant voiture et téléphone et pouvant fournir caution

Ecrire sous chiffre P 20491 S, Publicitas, Sion.

A vendre à l'entrée de Wissigen, magnifique

terrain à bâtir

convient pour bloc locatif 1100 m2.

Prix désiré : Fr. 45.- le m2

AGENCE IMMOBILIERE

Jean Louis **HUGON**

SIERRE (027) 5 13 76

Dentiers

Emile MOTTIER

Réparation rapide de toutes prothèses dentaires.

Pratiferi 29 (près de l'Arsenal) Sion.
Tél. 2 32 59.

A vendre près de Sion

propriété

d'environ 5000 m2 en bordure de route, eau sur place, conviendrait pour dépôt d'entreprise.
Ecrire sous chiffre P 20483 S Publicitas, Sion.

Etablissement Horticole F. Maye

CHAMOSON offre

plantons de choux-fleurs, grosse quantité disponible.
Poireaux 1er choix, salades, laitues, bettes, etc.

Beaux géraniums fleuris, pensées, pâquerettes, œillets. Tél. (027) 4 71 42.

Mariage

Peut-on encore trouver à l'âge de 40 ans gentil compagnon pour fonder foyer heureux et honnête. Dame distinguée, soignée, situation, désire rencontrer personne sérieuse et cultivée.

Offres sous chiffres P. 40603 F à Publicitas Fribourg.

A louer de suite

chambre meublée indépendante

S'adr. Tél. 2 14 88.

On demande un

jeune garçon

libéré des écoles, de 14 à 18 ans, pour aider dans un petit domaine. Vie de famille.

S'adresser à Auguste Tille, Sépey-sur-Aigle (VD).

Famille valaisanne, parlant français et allemand cherche

jeune fille

libérée des écoles pour s'occuper de 3 enfants et aider un peu au ménage. Vie de famille assurée. Bons gages et occasion d'apprendre l'allemand. Pour tous renseignements, s'adr. Fam. Rey - Bolliger Konsum Oberdorf, à Gontenschwil (AC).

LA COOPERATIVE FRUITIERE DE SION ET ENVIRONS, place de la Gare Sion, Tél. (027) 2 21 49, offre

Reinette Canada

pour le prix de

Fr. 5.-

de 25 kg.

à prendre emballage pour échange.

Commerce de Sion cherche jeune homme comme

garçon de courses

et petits travaux de bureau.
Ecrire sous chiffre P 60017 S à Publicitas Sion.

Nouveau: Vespa 125 T 4 vitesses

Dernier cri de la technique. Rendement et confort maximum. Finitions de grand luxe. Idéale en côte et sur route.

Vespa 125 cc. Fr. 1490.-
Touriste 125 cc., 4 vit. Fr. 1590.-
Grand Sport Fr. 1895.-
Tous les modèles avec roue de secours



TISSIERES FRERES
MARTIGNY - Tél. (026) 6 19 86

C I N E M A **LA MATZE** **Ecran panoramique**
SION - Tél. 2 25 78 **Tél. 2 25 78**

Dès aujourd'hui au Dimanche 16 Avril à 20 h. 30. — Dimanche matinée à 15 h.

UN SUPER-POLICIER avec **BERNARD BLIER**

SUIVEZ CET HOMME!

SUZY PRIM **PAUL FRANKEUR**
VERONIQUE DESCHAMPS

ACTION !... SUSPENSE !...
jusqu'à la dernière image
Un bon film policier français
Location dès 19 h. 30 Admis dès 18 ans

Visitez **l'exposition de voitures** **Wisa-Gloria** avec **loterie gratis** chez **A. et G. WIDMANN, 27, pl. du Midi, SION** **Marin RODUIT, Ameublements, RIDDES**

Marie-la-Sapette

Nouvelle inédite de Jean Follonier

Quand la route finira-t-elle de monter? Chaque année, elle s'allonge un peu plus en direction du ciel. Allons, du courage, encore un effort, et, là-haut, sur la bosse, tu découvriras, comme tant de fois déjà, le prochain bourg où tu pourras l'arrêter.

Les roues de la poussette d'osier grincent sur l'asphalte. Dans le grand panier, les poules piaillent. Taisez-vous, fainéantes. Vous voyez bien que je fais mon possible. Est-ce que j'ai mangé, moi, depuis ce matin? Est-ce que je me plains?

Et voilà, elle est devant une porte. — Hé! Marie-la-Sapette...

Mais oui, c'est moi, comme vous voyez. Je n'ai pas changé? Oh! que dites-vous! Et mes rhumatismes, et mon souffle qui s'arrête, et tout le reste? Mais ça, c'est mon bagage de misère. Je ne viens pas pour cela.

On sait pourquoi elle vient. Son passage périodique est entré dans les traditions de ces bourgs de la plaine, comme l'alternance des saisons, comme le beau temps après la pluie. Alors, on lui dit:

— Cette fois, on n'a besoin de rien. Ou bien:

— Faites-moi une corbeille pour les pommes de terre.

Et Marie repart, s'installe au coin du village, devant une étable dont on lui fait l'aumône pour coucher son corps ratatiné, à côté de ses poules. L'aumône? Elle n'en voudrait pour rien au monde. Cette hospitalité se paie avec un panier ou une corbeille. Marie-la-Sapette ne vit pas de charité.

Donc, elle est assise devant l'étable. Elle a déjà fait sa provision d'osier et de noisetier, dès l'aube. Docile, maintenant, le bois plie sous sa main, prend forme, s'anime. Une nuée d'enfants la regarde faire, certainement surpris de tant d'adresse dans des membres perclus. Et les corbeilles, et les paniers naissent, et les enfants, fatigués d'une longue immobilité, s'ébrouent brusquement, effrayant les poules qui picorent près de la vieille. Alors, elle fait un grand geste de menace avec une tige d'osier et les enfants s'enfuient...

Ah! cette marmaille, partout la même, qui s'agite autour d'elle, pourrât-elle jamais la détester? Peut-être bien qu'elle l'aime, dans le fond d'elle-même. Mais cela ne regarde personne...

Une semaine, peut-être plus, peut-être moins, on a pris l'habitude de la voir ainsi, besognant, cuisant sa soupe dans la veilleuse à pétrole, appelant ses poules, ni triste ni gaie, ni propre ni sale, toujours semblable à elle-même, sans amis ni ennemis, refusant la charité des bonnes âmes, ne quêtant que ce travail de plier les tiges flexibles pour leur donner une utilité. Ses poules ont peut-être picoré dans le jardin voisin. Mais on ferme les yeux. Marie-la-Sapette ne mérite pas de semblables reproches.

Un matin, elle n'était plus là. La place où elle travailla ne possédait aucun relief de son passage. Le monde retrouvait sa marche normale vers la monotonie et l'ennui. Marie-la-Sapette ne condamnait plus par sa présence votre aisance et votre médiocrité. L'égoïsme pouvait reprendre librement possession des cœurs.

Où était-elle partie? D'où était-elle venue? Pose-t-on ces questions aux oiseaux de passage? Evaporée, la vanité. Seuls, les paniers tout neufs pourraient raconter les confidences transmises par ces mains toutes raccommodées par les privations et les misères. Mais les objets aussi demeureraient les complices de ce mystère ambulatoire.

Marie-la-Sapette... Marie... Etait-ce bien son nom? Personne n'en sut jamais rien. Toutes les questions posées se heurtaient à un silence hermétique. En l'appelant spontanément Marie, on sut qu'on la situait exactement dans sa petite condition. La sapette, ainsi nomme-t-on, dans ce pays, la serpe dont Marie se servait adroitement pour débiter les tiges charpentières de tous les objets de vannerie qu'elle confectionnait. D'un horizon à l'autre de la grande vallée, on la connaissait sous ce sobriquet dont elle ne se formalisa jamais. Celui-ci ou un autre, n'est-ce pas...

Son secret lui appartenait, et qui aurait pu en forcer l'entrée? La police? Un jeune gendarme, par excès de zèle, lors du passage de la vieille dans un village, essaya de faire valoir la toute-puissance de la loi.

— Mes papiers? demande timidement la vieille. Tout ce que j'ai est dans cette poussette. Trois poules, regardez, quelques vêtements. Est-ce que je fais du tort à quelqu'un?

Non, bien sûr... Mais la loi, vous devez le comprendre... Cependant,

comme si un ordre secret fût passé à travers le pays, elle ne fut plus inquiétée. Son incessant pèlerinage continua par bourgs et villages, elle étant toujours un peu plus ratatinée, un peu plus couchée vers la fin, toujours de son humeur invariée, sans plainte et sans joie, porteuse d'une inébranlable résignation.

Marie-la-Sapette... C'est peut-être la mort cheminant à travers le pays, moissonnant pour le diable...

La chose commença dans ce gros bourg vigneron, près de la naissance du coteau. Une ou deux fois par an, elle y faisait d'assez longs séjours, se plaisant à chauffer le paquet d'os de son corps au soleil fraternel. Elle aimait particulièrement ces chaudes ruelles sentant la terre des vignes, ces femmes peu curieuses, ne cherchant pas à l'humilier par une charité obligatoire, ni à percer le secret de sa vie. Alors, souvent, même que le travail qu'on lui avait confié était terminé, elle prolongeait d'un jour ou deux son repos dans cette étable au chaud matelas de feuilles sèches où ses poules lui tenaient des discours importants.

C'est précisément à cause de cette étable que la chose commença. Marie venait de la quitter depuis quelques jours quand on y introduisit du bétail. Pour une cause inconnue, une vache fraîchement vélée se mit à déperir. Son lait tarit et les soins du vétérinaire, quoiqu'attentifs, furent vains. On dut se résoudre à abattre la bête.

— Etrange, disait le propriétaire. — Il y a quelque chose de mystérieux, ajouta un autre homme.

Un troisième crut trouver le secret de l'énigme:

— C'est de la sorcellerie que je te dis. C'est bien à cette place que dormait la Sapette?

— Que veux-tu dire? — Cette vieille a une tête qui ne me plaît pas. C'est une sorcière.

Le mot s'arrêta entre les hommes, bien fiché en terre, comme une poutre, indéracinable... Le mot chemina dans le secret des cœurs. Le diable se hâta, d'une oreille à l'autre. Une sorcière, voilà la bonne affaire! Vous, les femmes, vous l'ignorez? Vous êtes donc aveugles? La pitié pour une sorcière... Certaines lui ont même proposé de manger à leur table. Ah, ah, ah! Vraiment, la belle affaire!

Et le diable se frotte les mains.



Comme elle approchait du bourg, sur l'heure de midi, une nuée de gamins s'avança devant elle.

— Halte! On ne passe pas, dit l'un d'eux, en lui barrant la route.

— Mais oui, c'est bon, répète la vieille, en souriant légèrement.

Ces gamins, partout les mêmes. C'est une façon amicale et taquine de l'accueillir en ces lieux... Mais leur nombre augmente. Combien y en a-t-il, maintenant? Peut-être une quinzaine, entassés, se serrant les coudes, fusillant la vieille de leurs regards hostiles. Pourquoi cet étrange comportement?

— On te dit qu'on ne passe pas.

— Allons, laissez-moi passer.

Déjà, quelques uns ont saisi des pierres. Vont-ils les lancer? Rien ne saurait plus repousser cette vague hargneuse qui lui barre la route.

— Allons, soyez gentils. Est-ce que je suis méchante, moi?

Sa voix possède une étrange intonation, faite de peur et de supplication. Vous me connaissez, n'est-ce pas, vous savez bien que je ne fais pas de mal. Je suis une pauvre vieille, bientôt au bout de la course. Pourtant, il faut bien que je mange, aujourd'hui encore. Soyez gentils...

— Va-t'en d'ici, sorcière, cria soudain un homme.

— Va-t'en d'ici, sorcière, reprit en chœur la foule des gamins.

La vieille demeura un instant, le souffle bloqué, les yeux hagards. Puis elle s'en est retournée, triste, triste à pu inventer pareille méchanceté? Ce horte déchainée. Sorcière? Qui a donc village si accueillant, qui la vomit avec ces cris de haine... Que s'est-il passé gamins sont derrière elle. Ils l'ont en son absence? Elle s'en retourne, les poursuivie jusqu'au détour du chemin.

Dans le cœur déchiré de la pauvre vieille saignait une large blessure, saignait pleurer, poursuivie par la co-saïent, mais elle en connaissait la vagne, saignait... Des larmes se pressent. A quoi bon pleurer? Fuis, de toutes tes jambes, sans te retourner. Fuis, petite vieille ratatinée... Fuis, Marie-la-Sapette, misérable chose dont les hommes ne veulent plus.

Un corbeau croasse, à la pointe d'un arbre. C'est peut-être le diable qui éclate de rire...

Dans l'après-midi, un paysan fut surpris de voir la poussette d'osier de Marie-la-Sapette arrêtée au bord de la route. Les poules, dans leur prison ajourée, criaient leur faim et peut-être leur épouvante.

Où se tenait la vieille?

Un sombre pressentiment envahit l'homme. Le soleil lui-même prenait des teintes sinistres. On eût dit qu'en cette minute quelque chose se bloquait

dans la marche harmonieuse du monde.

L'homme découvrit finalement la petite vieille à quelques mètres plus loin, dans le talus. Elle était couchée et semblait dormir, ses pauvres mains rapiécées jointes sur ses genoux.

— Hé! la vieille, dit l'homme en la touchant du pied.

Le silence devint de plomb. Toute la vie de ce coin du monde demeurait suspendue au seuil de cet univers mystérieux. Seules, les poules punctuaient de leurs cris cette grande frayeur.

— Hé! Tu dors?

L'homme n'attendit pas de réponse. Déjà, il courait vers le village. Marie-la-Sapette ne répondra plus jamais...



On ne retrouve rien sur elle qui pût jeter un peu de lumière sur l'épais mystère de son existence. Rien qui dit d'où elle venait, qui elle était. Ces lèvres désormais serrées, ces yeux clos à jamais emportaient pour toujours la vérité.

Dans une petite boîte métallique, avec quelques pièces de monnaie, on découvrit finalement un vieux papier, soigneusement plié, tout usé par les ans, par les larmes qui sont tombées dessus. L'encre aussi devenait imperceptible. On parvint portant à déchiffrer péniblement quelques bribes de phrases:

«...maman
... trop de misère. Je ne peux plus vivre ainsi.
... quand tu liras ces lignes, je serai très loin.

Prie pour moi. Adieu...»

C'est tout. Ni date, ni signature encore perceptibles. Qui est cette maman? Cet enfant ingrat? Ces questions demeureront à jamais sans réponse. Marie-la-Sapette emporta tout avec elle, dans son pays d'éternité.

— Il faut faire quelque chose, dit le Curé.

— Pour une sorcière?

— C'est une créature de Dieu. Elle mérite une sépulture digne.

Une créature de Dieu? Est-elle seulement baptisée? Prie pour moi, a-t-on pu lire sur le papier froissé. Mais ce n'est pas une preuve. Peut-on troubler le repos éternel des morts qui sont partis dans la paix de l'âme avec ce voisinage suspect? Que diraient tous les nôtres qui sont derrière l'église, si leur cerceuil côtoyait soudain celui de la vieille?

L'annonce de la mort de Marie-la-Sapette parut dans les différents journaux du pays. On y donnait une description exacte de la petite vieille, de son activité, en priant toutes les personnes qui auraient eu, même en un lointain degré, de la parenté avec elle de se faire connaître.

Personne ne s'annonça.

On l'enterra quand même en terre bénite. Monsieur le Curé avait pris sur lui la responsabilité de cette décision. Il glissa même entre les mains de la vieille le restant de cette lettre étrange, unissant ainsi la morte à cet inconnu pour l'éternité.

Une dizaine de personnes suivait le cerceuil... J.F.

CINEMA LUX

Du Mercredi 12 au Lundi 17 avril
en soirée à 20 h. 30, dimanche matinée à 15 h.

UNE VERSION NOUVELLE
d'une aventure légendaire!

LE TESTAMENT DE MONTE-CRISTO

d'après le célèbre roman d'Alexandre Dumas avec Georges MISTRAL et Elia COLOMER
Parlé Français Dès 16 ans

CAPITOLE

Du Mercredi 12 au Dimanche 16 avril
soirée à 20 h. 30 - Dimanche matinée à 15 h.

Le hold-up le plus audacieux que Londres ait jamais connu

HOLD-UP à LONDRES

un film dur et super-dynamique avec Jack Hawkins - Nigel Patrick Richard Attenborough et Annette Newman
Grand prix d'interprétation masculine au Festival de San Sebastian
hors concours au Festival de Locarno
Parlé français Admis dès 16 ans

On cherche
studio
vide ou meublé.
Ecrire sous chiffre P 20481 S à Publicitas, Sion.

A vendre d'occasion
2 fenêtres
de 1,46 m x 0,80 m., ainsi qu'une baignoire de 1,60 m.
Ecrire sous chiffre P 20498 S Publicitas, Sion.

A vendre, cause double emploi
vélo moteur
de luxe, marque «Mobylette», modèle 1960, roulé 2000 km., aucun accident.
Excellente occasion.
S'adr. tél. 2 93 48. (heures de bureau)

A vendre
BMW 250 cm3
en très bon état. Modèle récent. Prix avantageux.
Tél. (027) 2 13 96 de 19 à 21 h.

Je cherche place comme
vendeuse
libre dès le 15 avril.
S'adresser sous chiffre 947 au bureau du journal.

Chalet
Je cherche à louer pour juillet-août (5 lits).
Offre sous chiffre PG' 35092 L à Publicitas, Lausanne.

Fille d'office
est demandée par café - glacier - bar.
S'adresser au « Sporting », 21, rue Kléber, Genève.

A vendre
VW
modèle 58 en parfait état.
Ecrire sous chiffre P 5830 S à Publicitas Sion.

DE RETOUR
Dr Jean-Louis ROTEN
spécialiste F. M. H. Médecine interne

On demande
1 fille de salle
connaissant son service. Entrée 15 avril ou à convenir,
ainsi qu'une

fille de cuisine
Hôtel Suisse, Saxon.
Tél. (026) 6 23 10.

Jeune homme sérieux et soigneux, cherche à louer à partir du 1er juin, jolie
chambre meublée
si possible indépendante et non mansardée.
Ecrire sous chiffre P 5872 S à Publicitas Sion.

On cherche
chambre et pension
pour jeune homme, du lundi au vendredi.
Tél. 2 23 84 (Institut de Commerce, Sion).

Saucisse mi-porc
100 gr. la pièce 30 cts
30 pièces 25 cts
100 pièces 20 cts

Saucisson sec à manger cru
300 gr. la pièce 1.50
10 pièces 1.30
Envoi partout c/remboursement
Boucherie O. MUDRY MARTIGNY
Tél. (026) 6 10 73

A louer
chambre
meublée avec accès à la salle de bain.
Joseph Farquet, La Matze A, Sion.

Occasion
Opel Record
moteur, boîte à vitesses et pont arrière en parfait état.
Marius Balet, Grimsuat.

Cherchons
jeune fille
de 16 à 18 ans pour aider au ménage et garder les enfants.
S'adresser à Mme Gaston Henry, rue du Midi 28, Vevey.

A vendre
villa de maître
à Sierre, avec huit chambres, tout le confort moderne et piscine.
Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ch. Bonvin, agent d'affaires, Sierre.

On cherche
2 effeuilleuses
chez André Gavin, ch. de la Faraz 4, La Tour de Peilz.

Médecin spécialiste à Sion cherche
demoiselle de réception
connaissant la dactylographie.
Adressez offres sous chiffre P 20490 S à Publicitas, Sion.

Café Mariéthod, Sion, cherche
sommelière
débutante acceptée.
Tél. 2 17 71.

A vendre cause départ
Peugeot 203
état mécanique et général impeccable.
S'adr. tél. 2 44 01.

A vendre 4 CV
Dyna-Panhard
bon état, bas prix.
Tél. 2 37 05.

DUVET
mi-duvet, 120x160 cm léger et très chaud. Fr. 29.— port compris
W. Kurth, Case 63, Lausanne 16.
Tél. (021) 24 66 66.

N'attendez pas à la dernière minute pour apporter vos annonces

CINEMAS

- Martigny - Etoile**

Dès ce soir mercredi - Dès 18 ans
Un nouveau triomphe
du cinéma français

PLEIN SOLEIL

avec Alain Delon et Marie Laforêt
Un film éblouissant, en couleurs
- Martigny - Corso**

Dès ce soir mercredi - En couleurs
Une œuvre émouvante et belle

**UN HOMME SE PENCHE
SUR SON PASSE**

avec
Jacques Bergerac et Barbara Rütting
- Saxon - Rex**

Jeudi 13 : Une aventure envoûtante
WATUSI

Dès vendredi 14 : Ingrid Bergmann
dans
JEANNE D'ARC
pour la 1re fois
en Cinémascope - Couleurs
- Fully - Ciné Michel**

Mercredi 12 : Un film palpitant
WATUSI

Dès vendredi 14 : Scope-Couleurs
Un « Western » saisissant !

LA FUREUR DES HOMMES
avec Don Murray et Diane Varsi

**Enfin le concert
de l'Harmonie**

Ce concert que nous attendions depuis si longtemps nous est annoncé maintenant. Il aura lieu samedi prochain dès 20 h. 45 à l'Auditorium du Collège. Demain nous aurons l'occasion, dans ces mêmes colonnes, de vous parler des œuvres qui seront jouées et qui, comme de coutume sont de choix. Pour l'instant, le Président de l'Harmonie que nous avons rencontré nous a rappelé que la carte de membre bienfaiteur donne droit à 2 entrées à ce concert. Ces cartes peuvent être retirées jusqu'à samedi aux magasins Géroudet ou en versant sa cotisation au moyen du bulletin de versement que chaque Sédunois a reçu. En dernier ressort elles pourront aussi être retirées à l'entrée de l'Auditorium avant le concert. Mais nombreux sont déjà les personnes qui ont témoigné leur sympathie à l'Harmonie en renvoyant le bulletin vert et les musiciens leur sont très reconnaissants.

Que chanterons-nous dimanche?

**LE 11e DIMANCHE
APRES PAQUES**

Le thème du Bon Pasteur exprime d'une manière imagée la tendresse du Christ pour les hommes, son souci de les attirer à lui, de les ramener tous à son unique bercail pour qu'ils puissent jouir pleinement des grâces de son Amour. C'est en effet par l'Eglise que nous pouvons connaître ce Dieu immolé pour l'humanité, qui a donné son Sang pour nous racheter et son exemple pour nous aider à vivre, comme le rappelle l'Épître de saint Pierre.

Mais, si la mission directe d'enseigner est confiée à l'Eglise, la terre entière manifeste la bonté du Créateur ; toute la nature, pleine des merveilles qu'il a faites, nous invite dès le lever du jour à tourner nos regards vers le ciel et à faire jaillir le chant de notre reconnaissance envers Dieu, premier pas de notre retour intérieur, perpétuellement renouvelé, à son troupeau.

L'INTROIT ET LES ALLELUIAS

Une faible amplitude mélodiques caractérise l'Introït, puisque, si l'on excepte le double alleluia final, toute cette antienne se développe dans les limites d'une quinte. Elle exige donc une souple déclamation, qui allégera en particulier les deux tritophas atones des mots « Domini » et « plena ». Signaux aux chefs de chœur avertis que la syllabe d'accent de « firmati » devrait, selon des recherches récentes, être affectée d'une épissime horizontale.

Dans le premier Alleluia, on évitera soigneusement de marquer par une rupture la quarte précédant l'accent. Précisons que le sentiment d'une rupture ne provient pas nécessairement d'une coupure ou d'une respiration si les chanteurs oublient que ce mouvement mélodique descendant est en marche vers l'accent du mot et si leur phrasé ne le manifeste pas, on aura l'impression de deux éléments juxtaposés, privés de ce lien organique que doit être un accent tonique. Le même phénomène se présente un peu plus tard au mot « cognoverunt », mais sans danger réel, la cellule mélodique accompagnant la première syllabe du mot n'étant pas assez développée pour constituer un

A travers le pays valaisan

La capitale et les environs

**Encore un recours
au Tribunal fédéral?**

SION (FAV) — A la suite de l'élection du nouveau juge de Chalais, un recours avait été déposé en son temps. Le Conseil d'Etat vient d'attribuer cette charge à M. Ulysse Antille, conservateur, élu par 214 voix, contre 213 à M. Robert Perruchoud, candidat radical. Or il semble qu'un bulletin litigieux aurait été attribué au candidat conservateur. La presse radicale parle d'un éventuel recours de droit public au tribunal fédéral.

**Une brillante conférence
du président Bonvin**

SION (FAV) — M. Roger Bonvin, président de la ville et membre du panathlon-club du Valais, a donné une remarquable conférence aux panathlons genevois. Traitant des problèmes qui se posent actuellement au comité de la Fédération suisse de Ski, M. Bonvin a enthousiasmé son auditoire par la clarté de son exposé.

**Succès d'un jeune
saviésan**

SAVIESE (fg) — C'est avec plaisir que l'on apprend de Lausanne, où il vient de passer ses examens, les excellents résultats obtenus par M. Pierre Héritier, fils de M. et Mme Hermann Héritier, de la poste de Savièse. En effet, Pierre Héritier a obtenu le premier rang au terme des examens de commis postal. Nos félicitations.

**Soirée des enfants
d'Evolène**

(Rr) — Dimanche soir, les enfants des écoles d'Evolène offraient à leurs parents une soirée récréative, donnée au bénéfice de la Réfection de l'Eglise paroissiale.

Il va sans dire que la salle était trop exigüe pour contenir tous ceux qui désiraient participer à cette soirée.

Programme copieux et varié, puisqu'il comprenait des chants, des danses, des pièces de théâtre et des mimes. Dans leur seyant costume, les fillettes étaient mignonnes. Elles obtinrent un grand succès.

M. le curé mit le point final à cette sympathique soirée en s'adressant à chacun, faisant ressortir le grand but de l'éducation : forger l'avenir, des hommes et des femmes de valeur pour le bonheur de tous!

Souper du cinquantenaire

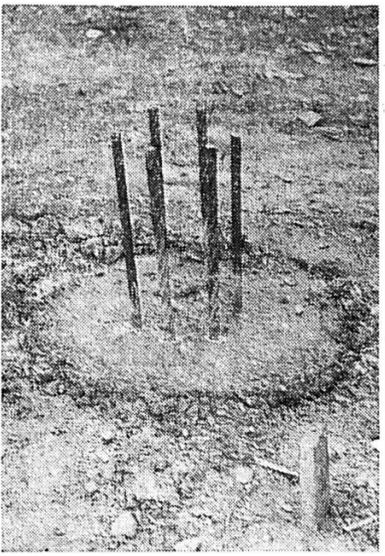
SION (FAV) — Enfin, elles nous avouent leur âge, ces dames de la Classe 1911 ! Eh ! oui, elles se réuniront le 22 avril pour fêter comme il se doit le demi-siècle. Nous leur souhaitons un autre demi-siècle et... le faut-il !

**Assemblée de la Ligue
suisse du patrimoine
national**

SION (FAV) — Nous apprenons que la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national, présidée par M. E. Burckhardt, tiendra son assemblée générale les 27 et 28 mai prochains, à Fribourg.

Nouvelle méthode d'injection du béton

Le progrès a permis d'effectuer des pas de géant dans le domaine de la technique. Aujourd'hui, les machines les plus étonnantes ne frappent plus notre imagination comme auparavant, l'époque moderne exige un très vaste développement des différents moyens d'action. Ces jours-ci, on pouvait apercevoir non loin de l'Ancien Stand, à l'endroit où l'on construit la nouvelle école professionnelle, une machine servant à l'injection du béton, étonnante tant par sa forme que par les services qu'elle rend. Autrefois, on creusait des trous à la pelle et à la pioche. Maintenant, la machine elle-même perce le terrain et injecte à très grande pression le béton nécessaire. Nouveauté dans la technique ? Cela est bien certain et cette machine est appelée à rendre de grands services. Par sa forme, elle ressemble à un « derrick » servant à la recherche du pétrole. Les piliers sont destinés à renforcer les sous-sols dans les terrains un peu mous. Comme dans tous les bétonnages, de très gros fers sont incorporés au béton. Vraiment une belle réussite.



La colonne de béton vient d'être coulée dans le sol. (Photo Schmid)

Renversé

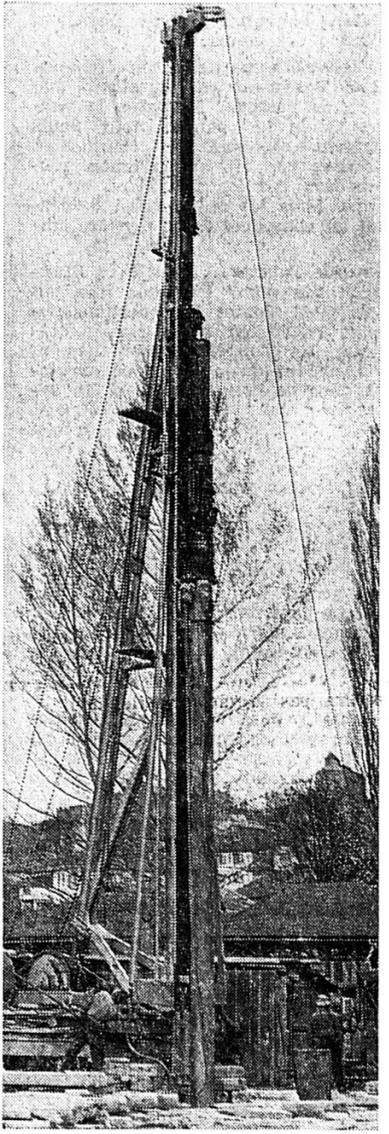
EUSEIGNE (FAV) — Le jeune Jean-Pierre Nendaz, âgé de 14 ans, habitant Euseigne, qui jouait avec des camarades sur le bord de la route, a été renversé par un cycliste. Le jeune homme souffre de diverses contusions sur tout le corps.

Touchante attention

BRAMOIS (FAV) — Hier au soir, le Männerchor-Harmonie de Sion a fait l'heureuse surprise à son directeur, M. Gabriel Christ, retenu chez lui pour raison de santé, en venant lui donner une fort belle aubade à son domicile. Un gentil geste à signaler.

**Un camion sort
de la route**

HEREMENCE (Bn) — Un camion conduit par M. Vuistiner, de St-Martin, est sorti de la route près de Môtot et a fait trois tours sur lui-même avant de s'immobiliser. Le chauffeur du poids lourd souffre de contusions diverses.



Système destiné à enfoncer les pieux dans le sol. (Photo Schmid)

GRAIN DE SEL Des menaces !..

Des confrères, à l'étranger, sont les victimes d'odieuses chantages précédant la mise en pratique de menaces dont l'exécution ne se fait point attendre.

On leur met le couteau sur la gorge avant de leur planter dans le cœur.

Il en est ainsi, à notre époque, dans les pays où l'on se bat furieusement pour des idées souvent discutables.

Pour neutraliser un rédacteur dont on ne partage pas le même point de vue, c'est simple : on l'abat.

Ainsi on fait taire des hommes courageux en les tuant lâchement.

En Suisse, nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci !

Mais les journalistes ne sont pas à l'abri de tentatives d'intimidation.

Dans le canton de Neuchâtel, un journaliste, reconnu pour être l'un des meilleurs de notre Pays, vient d'être l'objet « de menaces de la part d'un individu anonyme à la suite d'un article qui commentait sévèrement une annonce de mariage-association avec dame possédant 200 000 francs ».

Menaces de mort, ni plus ni moins... accompagnées de propos orduriers.

Cette affaire a soulevé l'indignation des membres de la presse régionale et celle du public.

Avec raison, car on ne peut pas admettre « que le journaliste soit privé de son entière liberté de critique et d'appréciation vis-à-vis d'une annonce provoquant par son caractère insolite les commentaires du public ».

Cette même liberté, le journaliste la revendique dans le sens où elle lui est donnée par la Constitution fédérale.

Le journaliste doit pouvoir s'exprimer librement.

La liberté, pour lui, c'est le droit de faire son devoir, de remplir sa mission.

Ni les menaces, ni le chantage, ni les mesures de coercition ne pourront avoir de prise sur l'homme qui fait honnêtement son métier de journaliste.

Isandre.

Noces d'or

HEREMENCE (Bn) — Nous apprenons avec plaisir que M. et Mme Antoine Genolet, domicilié à Mâche, Héremence, fêtent aujourd'hui leurs 50 ans de vie commune. Les époux, qui sont âgés respectivement de 80 et 71 ans, ont élevé une nombreuse famille. La « Feuille d'avis du Valais » présente aux jubilaires ses sincères félicitations et leur souhaite une heureuse vieillesse.

Les meilleures affiches

SION (fg) — Aujourd'hui s'ouvre à Sion l'exposition des meilleures affiches suisses, primées par le Département fédéral de l'Intérieur. Organisée par la Société générale d'affichage, elle a lieu, en plein air, sur la place de la Planta.

Vélo contre moto

SION (FAV) — Mme Berthe Mariéthod, domiciliée à Bieudon (Nendaz), qui circulait en bicyclette, est entrée en collision au carrefour de l'Ouest avec une motocyclette conduite par M. Parvex, contremaître à Conthey. Après avoir reçu les soins que nécessitait son état, Mme Mariéthod, qui est âgée de 45 ans, a pu regagner son domicile.

L'ordonnance concernant les loyers : 5 pour cent d'augmentation

Comme on le sait, le peuple et les cantons n'ont pas fait usage du référendum quant à l'arrêté fédéral du 21 décembre 1960 sur les loyers des biens immobiliers. Cela a permis au Conseil fédéral d'ordonner la mise en vigueur de ce texte législatif à partir du 15 avril 1961, et d'édictier une ordonnance d'exécution concernant les loyers et la limitation du droit de résiliation.

Cette ordonnance introduit une nouvelle politique en matière des loyers.

Le législateur fédéral a, en effet, prévu d'assouplir progressivement mais plus énergiquement qu'il ne l'a fait jusqu'à ce jour le contrôle des loyers dans la mesure où cela pourra se faire sans trouble pour l'économie ni conséquence d'ordre social trop rigoureuse.

Deux voies sont possibles.

La première permet aux cantons de maintenir le contrôle des loyers tel qu'il a été appliqué jusqu'ici avec la possibilité d'autoriser des hausses générales, de libérer du contrôle certaines catégories de choses louées ou de supprimer le contrôle par communes ou par régions.

La seconde donne la faculté aux cantons de remplacer le contrôle pratiqué jusqu'ici par un sys-

tème général de surveillance des loyers.

Ces deux systèmes ne s'appliqueront, en principe, qu'aux choses louées qui étaient soumises jusqu'ici au contrôle des loyers.

En ce qui concerne la procédure applicable, il faut remarquer que le contrôle des loyers sera au début maintenu partout dans les limites actuelles. Divers assouplissements sont pourtant prévus. Première phase en ce sens : l'Ordonnance fédérale contient une autorisation générale de hausse de 5% des loyers. Le bailleur ne pourra toutefois prétendre à cette hausse qu'en respectant les délais contractuels de résiliation. Il devra, en outre, informer le locataire de la hausse au moyen d'une formule officielle.

D'autres hausses sont prévues d'ici à 1964 afin de rapprocher petit à petit les loyers des anciens logements de ceux qui sont en vigueur aujourd'hui.

Cependant, le propriétaire ne pourra faire usage de cette hausse que si la chose louée est normalement entretenue.

Afin d'éviter toute exagération, le législateur fédéral a stipulé toute une série de réserves.

Tout d'abord le locataire pourra faire opposition auprès des autorités contre toute hausse de loyer dépassant 5%.

Ensuite, les hausses manifestement excessives pourront être réduites d'office avec effet rétroactif.

Enfin toutes les hausses dépassant 5% doivent être annoncées aux autorités par le bailleur au moyen d'une formule officielle mise à sa disposition pour faciliter les choses.

Cette hausse est justifiée par les circonstances, il faut le reconnaître. En effet, il faut tenir compte de ce sujet et de la moins-value du franc et des charges toujours plus lourdes qui incombent aux propriétaires d'immeubles.

Remarquons encore que la suppression du contrôle dans les petites communes, la libération des loyers pour certaines catégories de choses louées, comme les maisons unifamiliales ou les appartements coûteux, de même que l'introduction du système de surveillance générale des loyers dans les cantons ne pourront avoir lieu qu'une fois que les cantons auront procédé aux enquêtes et travaux préparatoires nécessaires.

Ant.

A travers le pays valaisan

Sierre et le Haut-Valais

Le tribunal de Sierre va siéger Un homme étrangle sa femme et la noie

Un procès hors série va occuper le tribunal d'arrondissement de Sierre, qui jugera un homme âgé de 54 ans, Julien Antille, meurtrier de sa femme.

COMMENT ARRIVA LE DRAME ?

Julien Antille avait épousé Mlle Clavien, laquelle était issue d'une bonne famille. Il travailla très dur, en tant que domestique de campagne, afin de payer des dettes. Trois filles et un garçon sont nés de cette union. La plus âgée des filles est actuellement mariée; la plus jeune va encore à l'école.

Une fille de famille bien et un homme endetté; quelle association. Les disputes ne tardèrent pas à éclater. Sporadiques au début, elles devinrent de plus en plus fréquentes: Julien Antille s'adonna à la boisson. Son épouse, elle, pourtant, subissait son humeur avec résignation.

LE DRAME ECLATE

Le 20 janvier 1960, le drame éclate brusquement. Rentrant d'une course en camion sur une route passablement gélive, Julien Antille est nerveux. A sa femme, qui « fait la tête », il demande une explication qui aggrave les affaires au lieu de les arranger. Comme toujours, dans pareil cas, l'épouse ne mange pas au cours du repas. Elle préfère rester, sans rien dire. Elle remet au travail sitôt le repas du mari terminé. Il semble que c'est à ce moment-là qu'une discussion, portant sur un détail de travail, éclata. Cette femme, si calme d'habitude, explose comme un volcan. Littéralement déchaînée, elle lance à la figure de Julien un fer à repasser. C'est la bagarre. Antille ne contrôlant plus, empoigne un tabouret et la frappe. Puis, la prenant par le cou, il serre comme un étouffoir tout. Lorsqu'il lâche, elle tombe évanouie sur le carreau de la cuisine.

Un peu après, il ramasse le corps désormais privé de vie et le transporte sans difficulté à la buanderie pour le basculer dans un bassin.

Antille a-t-il voulu faire croire que cette mort était accidentelle et que sa femme s'était noyée en tombant dans le bassin? On ne sait pas. Une chose est cependant curieuse. On n'a jamais retrouvé le pied du tabouret avec lequel il frappa si sauvagement sa femme.

Avec un calme déconcertant, Julien Antille essuie ensuite les traces de sang, puis s'en va travailler dans une de ses propriétés. Dans l'après-midi, il passe encore chez un de ses clients afin de traiter une affaire, puis il rentre tranquillement chez lui.

UNE DES FILLES DECOUVRE LE CORPS DE SA MERE

C'est une des filles Antille, âgée de 17 ans, qui découvre avec horreur le corps de sa mère noyé dans le bassin. Affolée, elle court au téléphone et alerte sa sœur habitant à Sion. Immédiatement cette dernière pense qu'un drame vient de se dérouler à la maison. Pas un instant elle n'imagine que c'est un accident. Sa petite sœur lui ayant dit que la maman avait des marques sur la figure, elle comprend que son père est devenu un criminel.

La police alertée, pénètre dans la buanderie et découvre le corps. Alors que les agents sont occupés aux formalités de l'enquête, Julien Antille arrive et interpelle brutalement les représentants de la loi. A l'un d'eux, qui lui demande s'il sait que sa femme est morte, il répond: « Première nouvelle ». Poussant plus loin sa comédie, il entre à son tour dans la buanderie, prend le corps de sa femme dans ses bras et se met à pleurer. Julien Antille avait une liaison avec Mme Vve C. dont le mari était mort au travail, foudroyé par une attaque. On se demande si ce crime n'est pas dû à la passion. Le tribunal pourra choisir entre trois solutions: le meurtre simple, le meurtre passionnel et l'assassinat, ce dernier entraînant la peine maximum. D'après un rapport médical, Julien Antille serait en partie irresponsable de son acte monstrueux. C'est un cas extrêmement dur que le tribunal d'arrondissement de Sierre devra trancher. D'un côté, la passion, l'irresponsabilité, de l'autre, peut-être la préméditation. La fille mariée à Sion s'attendait à un malheur de ce genre. Alors?

M. Gérard Emery, qui présidera les débats, n'aura pas la tâche facile, de même que MM. Louis Allet et Mariéthod, juges des arrondissements de Sion et Hérens-Conthey.

Le ministère public est représenté par Me Henri Gard, avocat, et Me Aloys Copt d'Orsières, assure la défense du prévenu.

Les parents de la victime ont confié leurs intérêts à Me Dallèves, avocat à Sion.

Nous allons assister pour vous, lecteurs, à cette pénible affaire.

P. Anchisi.

Début d'incendie dans un hôtel

SAAS-FEE (FAV) — Un début d'incendie s'est déclaré à l'hôtel Beau-Site à Saas-Fee. Le feu s'est déclaré alors que les hôtes de l'établissement étaient à table pour le dîner. Une détonation suivie d'un nuage de fumée attira immédiatement une foule de curieux. Grâce aux efforts conjugués des pompiers de la station et du personnel de l'hôtel, le feu a été rapidement maîtrisé.

Il semble que c'est à la suite de travaux de soudure effectués dans les cuisines que le feu s'est déclaré.

Contre l'avalanche «Rouge»

BRIGUE (FAV) — Les représentants des diverses communes du Lötschental viennent de se réunir avec M. von Rotten, chef du Département des travaux publics, afin de mettre au point les mesures à prendre pour lutter efficacement contre la fameuse « avalanche rouge » qui, chaque année, obstrue la route Gampel - Goppenstein. MM. Gaillard, ingénieur forestier, représentant de la Confédération, ainsi que Perrig et Peter, ingénieurs, et Lehner, député au Grand Conseil, assistaient à cette séance, où il a été décidé d'entreprendre immédiatement les travaux de protection.

Une nouvelle fabrique dans le Haut-Valais

NATERS (FAV) — Le comité d'une fabrique d'horlogerie étudie actuellement les possibilités d'ouvrir une succursale à Naters. On pose comme condition que la commune de Naters construise une route d'accès jusqu'à l'usine.

De grandes fabriques horlogères ont déjà installé des succursales à Vollèges, Iséables, et Liddes, ainsi qu'à Vissoie. Cette fabrique serait la première de ce genre en Haut-Valais.

Contre la fièvre aphteuse

ARRETE DU 11 AVRIL 1961

RAPPORTANT CELUI DU 30 MARS 1961 IMPOSANT LE SEQUESTRE RENFORCE SUR LE BETAIL DE LA COMMUNE DE VETROZ ET ORDONNANT DES MESURES DE PROTECTION

LE CONSEIL D'ETAT DU CANTON DU VALAIS,

Vu l'arrêté du 30 mars 1961 imposant le séquestre renforcé sur le bétail de la commune de Vétroz et ordonnant des mesures de protection contre la fièvre aphteuse;

Vu l'abattage du bétail malade;

Vu les vaccinations préventives opérées dans les zones d'infection et de protection;

Vu que depuis le 30 mars 1961 aucun cas de fièvre aphteuse n'a été constaté dans la région de Vétroz;

Sur la proposition du Département de l'Intérieur,

arrête:

Article unique: L'arrêté du 30 mars 1961 imposant le séquestre renforcé sur le bétail de la commune de Vétroz et ordonnant des mesures de protection contre la fièvre aphteuse est rapporté à partir du MARDI 11 AVRIL 1961.

Restent réservées, dans les zones d'infection et de protection, les dispositions prises par l'Office vétérinaire cantonal pour le trafic du gros et petit bétail.

Ainsi donné au Conseil d'Etat à Sion, le 11 avril 1961, pour être publié au Bulletin officiel.

Le président du Conseil d'Etat:

M. Lampert.

Le Chancelier d'Etat:

N. Roten.

Une collision à la place Beaulieu

SIERRE (BI) — Hier après-midi, une voiture d'un garage de la place est entrée en collision avec un scooter conduit par M. Georges Amos, né en 1938, domicilié à Loc. M. Amos, souffrant d'une commotion et de contusions diverses, a été transporté à la clinique Beau Site de Sierre.

LE PERSONNEL DE LA ZINGUERIE, SABLAGE - METALLISATION S. A., A SION a le chagrin de faire part du décès de

MADAME

Vincenza COMOLLI

mère de M. Emile Comolli, leur dévoué directeur.

Pour les obsèques prière de consulter l'avis de la famille.

Martigny et la région

L'avance des travaux au Grand-Saint-Bernard

MARTIGNY (FAV) — Alors que l'hiver paralysait toute activité sur les hauts chantiers valaisans, le travail de termites poursuivait son cours à l'emplacement du futur tunnel routier du Grand-Saint-Bernard. Les deux sociétés ont pu annoncer que la moitié du tunnel était excavée dans le courant de février. La société suisse a atteint, pour son compte, 2 000 mètres en mars et pense achever le percement du tronçon qui lui est affecté à la fin du mois d'octobre de cette année.

La cheminée intermédiaire de ventilation est terminée alors qu'au puits central, aux deux tiers foré et revêtu de béton, les travaux vont reprendre. Sur les deux routes d'accès ouvertes, les travaux ont également bien avancé. Le versant italien est particulièrement spectaculaire, puisque deux ponts doivent être construits, dont l'un est déjà achevé, de même que la gare routière. On espère que le 1er septembre 1962 les premiers véhicules pourront franchir la barrière des Alpes.

Petites nouvelles de Fully

En ce deuxième dimanche d'avril particulièrement ensoleillé et chaud, diverses sociétés de notre village témoignèrent de leur activité.

Dès la pointe du jour, les skieurs (jeunes et moins jeunes) se rendirent à Luisine, au-dessus de Radonnaz, à l'occasion de leur traditionnel derby, toujours très disputé. Ce derby clôture en quelque sorte l'activité du club et une raclette très appréciée y met un point final, accompagnée du fameux Fendant de Fully! Le challenge fut remporté de haute lutte par Willy Ançay, de Euloz, bien connu comme skieur chez les silencieux.

L'après-midi, la population voyait défiler la fanfare radicale qui se rendait à Saillon pour l'inauguration des costumes de la fanfare l'Helvétienne.

Peu après la fanfare, ce sont les Amis-Gyms, dames, pupilles et pupillettes qui, en un groupe des plus colorés, passent devant nos yeux. Ce cortège emmené par trois gais tambours annon-

ce les représentations annuelles de la société. Elles eurent lieu en matinée et soirée à la salle du cercle radical. Après la présentation de la section, un programme très varié fut présenté. Pupilles et pupillettes ont réjoui deux salles comblées par leurs productions toutes de fraîcheur. Fémina nous a enchanté par la grâce de sa valse lente.

Tandis que les actifs nous édifièrent sur la valeur de la gymnastique par leurs différents exercices, la gym-homes nous démontre, par quelques exercices libres et humoristiques, le bienfait que laisse aux hommes mûrs la pratique de la gymnastique.

Après un entracte apprécié de tous, une comédie intitulée « Un bon déjeuner » fut enlevée avec brio... et appétit. Une suite de ballets clôturait ces deux séances.

En football, alors que nos deux équipes principales se sont inclinées, il est intéressant de noter les belles prestations de nos minimes.

Tz.

Le théâtre municipal de Lausanne à Martigny

Pour leur dernier spectacle de la saison, « Arts et Lettres », avec la collaboration du Centre dramatique romand de théâtre, présentait le chef-d'œuvre du grand poète espagnol Calderon de la Barta: « La vie est un songe ».

Cette œuvre était interprétée par la troupe du Théâtre municipal de Lausanne. Comme de coutume, les acteurs donnèrent le meilleur d'eux-mêmes afin de nous présenter un spectacle de choix. Nous avons spécialement remarqué Mes Isabelle Villars, Leslie Derrey, et MM. Jean Bruno, Paul Pasquier, Jacques Bert, André Mauriand et Gilbert Divorve.

Parmi les spectateurs, se trouvait Mgr Loyey, prévôt du Grand-Saint-Bernard.

Ce magnifique spectacle termine en apothéose la saison théâtrale de Martigny.

Un industriel de Monthey récompensé

MONTHEY (FAV) — Lors de la dernière exposition des inventeurs qui s'est tenue à Bruxelles, M. Joseph Dionisotti de Monthey, directeur de la fabrique de chaux, a obtenu une médaille d'or et un diplôme de première catégorie pour ses recherches. Il y a quelques semaines M. Dionisotti avait mis au point le taillant « Dion » qui découpe la roche en gradin au lieu de la broyer. Ce système permet une avance quatre fois plus grande que le système habituel. L'inventeur va se rendre sous peu à Bruxelles afin de recevoir son prix qu'il est seul à avoir obtenu, avec deux Belges, sur un total de cent exposants. Toutes nos félicitations.

MADAME VEUVE

Julie CLAVAZ

née Duc

leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, marraine et cousine, enlevée à leur tendre affection, après une longue maladie, dans sa 82e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Séverin, le jeudi 13 avril 1961, à 10 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

MADAME VEUVE

Leuise GIOVANOLA

très touchée par les nombreuses marques de sympathie, reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part, par leur présence, leurs messages et leur envoi de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa plus profonde reconnaissance.

Monsieur Franz TAIANA, sa famille, ses frères et leurs familles, vivement touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié reçues à l'occasion du décès de leur mère et grand-mère, remercient de grand cœur toutes les personnes qui ont participé à leur deuil et qui ont soulagé par des prières l'âme de leur chère défunte.

Un remerciement tout spécial aux délégués des Associations professionnelles et au Personnel du Bureau des Métiers pour leur présence et leur envoi de fleurs.

MADAME

Vincenza COMOLLI

enlevée subitement à leur tendre affection à l'âge de 79 ans, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ponte-Capriasca, Lugano (Tessin), le jeudi 13 avril 1961, à 11 heures.

Soirée réussie des gyms de Chippis

(Fd) — Les gymnastes de Chippis ont donné, samedi 8 avril dernier, leur représentation annuelle. Les dames, les actifs, les pupilles et les pupillettes ont montré tour à tour le résultat des efforts d'une saison de travail.

Après un bref salut d'accueil du président, M. Gérard Rouvinet, les gyms ont pris possession de la scène et deux heures durant l'ont occupée pour l'exécution d'un programme de valeur, riche de quelque 22 numéros. Chaque production reçoit l'approbation d'un nombreux public vibrant et encourageant. Sous la direction de M. Arthur Tercier, directeur, les pupilles et les actifs font

preuve de souplesse, de force et de précision. Les pupillettes exécutent leurs numéros avec une grâce charmante, commandées qu'elles sont par Mlle Marie-Paule Fagioli. Enfin, les dames, gracieuses et légères, présentent des ballets et des rondes où les costumes soulignent la perfection des gestes. Deux intermèdes offerts par Mlle Juliane Landry dont les talents de gymnaste et de danseuse s'affirment dans une valse des patineurs et une danse hongroise.

C'est devant une salle bondée que nos gymnastes ont évolué et mérité les félicitations et le brillant succès remporté.

Assemblée primaire

CHIPPIS (Fd) — Les citoyens de Chippis étaient convoqués, le lundi soir 4 avril, à la salle de gymnastique pour prendre connaissance des comptes et du budget. M. Alphonse Schmid, président, dirige l'assemblée et lit les comptes de l'exercice 1960, puis les met en discussion. De nombreuses questions lui furent posées sur différents points et le distingué magistrat n'eut aucune peine à donner tous les éclaircissements désirés. Le budget, lui aussi, se trouve soumis à un feu croisé de demandes d'explications, voire de suggestions. De nombreux orateurs ont soulevé moult problèmes et tracé à l'administration un programme suffisant pour remplir les années à venir.

Des automobilistes l'échappent belle

VIÈGE (FAV) — Une voiture française, dans laquelle avaient pris place quatre personnes, est sortie de la route à Ried-Brigue. Après une course folle, s'est arrêtée au fond du Ganter. Le véhicule a été complètement déformé, mais les passagers sont indemnes. A Viège, une voiture zurichoise et une auto valaisanne sont entrées violemment en collision. Là aussi personne n'a été blessé, mais les dégâts sont importants.

A l'hôpital du district

BRIGUE (Tr) — On apprend que l'assemblée générale de l'hôpital du district aura lieu le 22 avril prochain. Au cours de cette réunion, on décidera de la construction d'une maison pour les sœurs, ainsi que d'une école pour garde-malades. La chapelle, qui vient d'être construite et qui est du plus bel effet, sera bénie le dimanche de Pentecôte.

Les guides d'Anniviers se réunissent

AYER (Tz) — L'Association des guides du Val d'Anniviers a tenu son assemblée annuelle dimanche dernier, à Pralong-sur-Ayer, sous la présidence de M. A. Theytaz. Elle a discuté des affaires administratives statutaires et a constaté avec satisfaction l'intérêt porté par chaque membre au sein de cette importante corporation.

Comme le veut la tradition, les dames, privées de « leur guide » durant la saison, étaient cordialement invitées à cette assemblée qui prenait, pour la circonstance, un petit air de fête. En effet, tout au long de l'excellent repas servi par la famille du guide René, dans son restaurant, la bonne humeur y régnait en grand maître et c'est par un « Au revoir, à l'année prochaine » que se clôtura cette belle journée.

La France prêtera son aide à l'Algérie nouvelle sous certaines conditions

(AFP). — Voici les principaux points mis en lumière par le général de Gaulle dans sa conférence de presse.

« La France n'a aucun intérêt à maintenir sous sa loi une Algérie qui choisirait un autre destin. Je suis persuadé, et l'ai été bien avant qu'éclate la rébellion que l'Etat algérien sera souverain au dedans et au dehors : une Algérie s'appartenant à elle-même n'a rien de contraire à la politique de la France. Mais il serait contraire à l'intérêt actuel et à l'ambition nouvelle de la France de donner notre aide et notre concours sans contre-partie. Si les populations algériennes veulent se laisser mener à la rupture avec la France, nous n'y ferons aucune opposition, mais nous cesserons d'engouffrer dans une entreprise désormais désespérée, nos ressources, nos hommes et notre argent.

« Il peut se faire que les Algériens expriment la volonté de se voir associés à la France. Il faut alors savoir ce que cela signifie, et par conséquent soumettre au peuple algérien une solution négociée entre le gouvernement français et les divers éléments algériens, notamment la rébellion. La France prêterait son aide au jeune Etat méditerranéen, à condition que soit assurée et garantie une coopération organique des communautés, qu'il y ait un régime préférentiel des échanges, et que nous ayons les bases et les facilités utiles à notre défense.

En attendant que les chefs de la rébellion viennent au positif, la France continue de ramener l'ordre et d'aider l'Algérie à devenir algérienne dans sa structure politique, économique, administrative.

Telle qu'elle fonctionne aujourd'hui l'ONU ne ressemble en rien à ce qu'elle devait être au départ. Au Congo par exemple, elle n'a fait que transporter sur place son incohérence globale et

les partialités individuelles des divers Etats. Dans ces conditions, la France ne voit pas d'autre attitude possible que celle de la plus grande réserve et ne participera ni par ses hommes ni par son argent à l'entreprise de cette organisation.

Elle espère que le temps viendra où le bon sens reprendra ses droits, ce sera notamment si l'Europe parvient à s'organiser et à faire ainsi valoir dans le monde sa puissance, sa raison et son expérience.

Nul Etat n'a élevé la voix contre

l'Amérique, l'URSS et l'Angleterre quand elles se sont donné un armement atomique. La France s'est vue contrainte de le faire à son tour. Elle se doit d'observer la plus grande prudence dans ses expériences. Mais quand d'autres ont les moyens de l'ancêtre, il faut qu'elle ait les moyens de se défendre.

Ce qui est en question ce n'est pas la nécessité de l'alliance Atlantique, mais celle d'un changement dans son organisation actuelle, en tenant compte de trois points : le droit et le

devoir de chaque puissance européenne d'avoir une défense nationale qui lui soit propre, le droit de chacun de savoir avec quelles armes ses alliés participeraient à la même bataille que lui, la nécessité d'étendre l'alliance à toutes les régions où s'est étendue la menace de guerre, et non plus seulement à l'Europe.

De cela nous parlerons avec le président Kennedy, en bons amis et alliés.

Ce qui est essentiel, c'est que l'Etat ait la continuité et la stabilité, et que

le chef de l'Etat dispose dans la nation de l'adhésion profonde nécessaire pour accomplir sa mission. Il peut donc paraître bon que celui qui me succédera soit choisi au suffrage universel. Si j'en ai le temps, il est possible que je mette cette question à l'ordre du jour.

Dans le cas où la conversation s'engagera effectivement entre nous et le rébellion Ben Bella et ses compagnons auront un régime considérablement plus libéral. Dès que cesseront les combats et attentats, nous ne les retiendrons pas en France, nous les renverrons à Rabat.

La France a suivi avec intérêt, amitié et satisfaction, la conférence afro-malgache de Yaounde, qu'elle croit être très utile pour l'Afrique. Le Sénat de la communauté n'a plus de raison d'être sous sa forme antérieure, mais il ne sera pas difficile de se mettre d'accord sur de nouvelles formes de contrats organisés sur le terrain parlementaire.

Ce qu'on pense à Tunis

Les milieux algériens de Tunis ont écouté attentivement à la radio les paroles prononcées par le général de Gaulle à propos de l'Algérie, au cours de sa conférence de presse. Ils ont pu également prendre connaissance du

A WASHINGTON...

La Maison Blanche et le Département d'Etat se refusent à faire le moindre commentaire officiel sur la conférence de presse du général de Gaulle.

Sur le problème algérien, toutefois, le porte-parole du Département d'Etat a déclaré « nous avons, à de nombreuses reprises, exprimé l'espoir sincère qu'une solution pourrait être trouvée prochainement au problème algérien. Nous avons toujours l'espoir qu'une solution satisfaisante pourra être trouvée ».

compte rendu sténographique transmis par les agences de presse. Les termes en ont sans aucun doute été aussitôt étudiés par les membres du « GPRA » auxquels s'est probablement joint M.

Krim Belkacem qui est sorti hier de clinique.

Le FLN a-t-il trouvé dans les déclarations du général de Gaulle « l'élément nouveau » qu'il attendait depuis la décision de ne pas se rendre à Evian ? se demandent actuellement les observateurs. Il est encore trop tôt pour le savoir, aucune réaction n'ayant encore été fournie à ce sujet par les milieux algériens.

Les observateurs retiennent tout particulièrement de leur côté le fait que le général de Gaulle a précisé qu'il voulait essentiellement parler de l'avenir de l'Algérie, les autres questions : « cessez-le-feu », « autodétermination » n'étant que des préliminaires.

Quant aux précisions apportées par le général de Gaulle sur le sort qui serait réservé à Ben Bella et ses compagnons si les conversations s'ouvraient, elles seront, pense-t-on, accueillies favorablement du côté algérien.

Il convient à ce sujet de rappeler la déclaration faite à son départ, hier après-midi, de Tunis, pour Paris, de

Me Chérif, avocat du leader FLN, qui disait notamment attendre un geste « qui permettra aux ministres algériens détenus en France d'assumer leur responsabilité devant la négociation et devant la paix ».

Déception à Rabat

L'annonce faite par le général de Gaulle que Ben Bella ne serait pas libéré avant la fin des combats en Algérie a causé une vive déception au Maroc, où l'on disait déjà dans certains milieux que M. Ahmed Balafrej, envoyé personnel du roi Hassan II, pourrait revenir de Paris en sa compagnie.

La première réaction recueillie à ce sujet est celle de Me Abderrahmane Youssefi, un des leaders de l'Union nationale des forces populaires et directeur du journal de l'opposition.

« Nous sommes déçus que le général de Gaulle ait réservé à M. Ben Bella et à ses compagnons le sort des otages, alors que l'on s'attendait à une mesure plus libérale, conformément à la hauteur d'esprit du chef de l'Etat français. Nous considérons que Ben Bella pouvait être un facteur pour accélérer le processus de la paix, plutôt qu'un otage, qui ne doit être libéré que lorsque tout sera réglé ».

Toutefois, aucune déclaration n'a encore été faite à ce sujet dans les milieux officiels marocains.

A Jérusalem, première journée du procès Eichmann

(AFP). — Des huit heures du matin, la salle du tribunal où sera jugé Eichmann, gardée intérieurement par des policiers en uniformes bleu, commence à se remplir.

Les trois fauteuils de cuir clair destinés aux juges se dressent contre le fond de la salle où s'inscrit en relief doré le chandelier à sept branches et les deux rameaux de laurier, emblèmes de l'Etat. A gauche de la salle, donc à la droite des juges, se trouve la cage de verre à l'épreuve des balles où, comme dans un aquarium, comparaitra dans quelques instants Eichmann accompagné de deux gardes armés. L'accusation prendra place au centre, sous le tribunal. Les témoins se présenteront à droite.

Vêtu d'un veston noir, d'un pantalon de même couleur et porteur d'une cravate foncée sur une chemise blanche, Adolf Eichmann, accusé du meurtre de six millions de juifs, est apparu à 9 h. (heure locale) dans son box de verre. Porteur de lunettes à grosse monture, il a fait en s'asseyant un

signe de tête à ses avocats.

Deux policiers sont assis derrière lui dans le box. C'est la première fois depuis 15 ans qu'Eichmann, qui se cachait sous une fausse identité — Ricardo Klement — apparaît en public sous son vrai nom d'Adolf Eichmann, ancien colonel SS.

« Etes-vous Adolf Eichmann ? Etes-vous représenté par l'avocat Robert Servatius ? ».

« Oui, répond simplement Eichmann, debout au garde-à-vous, les yeux fixés sur le président Landau.

« Je vais vous lire l'acte d'accusation en hébreu, il vous sera traduit en allemand. Vous pouvez, pour le moment, retirer vos écouteurs », ajoute le président.

Pendant une demi-heure, il est donné lecture des quinze chefs d'accusation contre Adolf Eichmann : l'accusé a provoqué de concert avec d'autres personnes, au cours des années 1939 à 1945 la mort de millions de Juifs, en sa qualité de chargé de l'exécution du plan nazi pour l'extermination physique des

Juifs, connu sous le nom de « solution finale du problème juif ».

L'accusé dirigeait personnellement l'exécution des Juifs.



Avant l'ouverture du procès, le prévenu a subi un examen médical.

Toujours debout sans qu'on lise une trace d'émotion sur son visage, impassible, Eichmann ne quitte pas des yeux le président. Cela lui évite d'ailleurs de faire face au public.

Tous les regards — ceux des juges, ceux du public, journalistes et diplomates — sont braqués sur l'accusé pour tenter de déceler un changement d'attitude. Mais Eichmann ne se départit pas de son garde-à-vous pendant la lecture des douze feuillets de l'acte d'accusation.

Pendant la lecture de l'acte d'accusation, chaque paragraphe lu par le président Mosche Landau est traduit ensuite en allemand par le greffier. La prononciation de celui-ci est excellente.

Cette lecture est bientôt suivie d'une oreille distraite par l'assistance.

L'avocat souligne les précautions prises, par l'accord de Londres, contre une résurrection du nazisme. Il rappelle aussi que l'Allemagne fédérale s'est engagée à payer des réparations, qui sont effectivement payées.

« J'ai donné déjà un exemplaire dactylographié de mes objections à mon ami M. le procureur général », déclare Me Servatius, qui demande si la Cour a suffisamment d'exemplaires.

« J'ai bien reçu un exemplaire, répond M. Gideon Hausner, procureur général.

En résumé, Me Servatius déclare qu'il s'agit de prononcer l'incompétence du tribunal.

Adolf Eichmann, le menton appuyé sur sa main droite, écoute le procureur général qui feuillette les pièces de jurisprudence. On aperçoit dans le box de l'accusé un certain nombre de papiers. Va-t-il bientôt lire une déclaration ?

M. Gideon Hausner poursuit son argumentation. Il cite un certain nombre de cas d'enlèvements d'anciens collaborateurs des Nazis par l'armée américaine d'occupation en Allemagne.

D'autre part, il s'élève contre la production de témoins de l'enlèvement d'Eichmann.

Après un court échange de vues avec le président, la séance est suspendue. Elle reprend une dizaine de minutes

plus tard.

A la reprise de l'audience, le procureur s'anime. Il combat l'argument de la non-rétroactivité de la loi présentée par la défense le matin. Le procureur Hausner cite de mémoire le livre biblique du prophète Amos qui réclame la justice pour toutes les fautes quel que soit le moment où elles ont été commises.

En levant les bras, le procureur s'écrie : « Y a-t-il vraiment un vide juridique à combler pour punir les crimes contre l'humanité ? », puis il rappelle que le principe de la rétroactivité a déjà inspiré la déclaration de Moscou du 1er novembre 1943, publiée dès le moment où les puissances alliées ont connaissance des massacres et des horreurs commises dans les pays envahis. Le procureur Hausner cite également l'accord de Londres du 8 août 1945 qui créa le tribunal de Nuremberg.

L'audience est suspendue à 16 h. GMT.

Ce matin, le procureur continuera à répondre aux objections de l'avocat d'Eichmann.

Le défenseur conteste...

« Des personnalités connues de l'opinion publique mondiale ont émis des doutes sur la compétence du tribunal israélien », a dit Me Servatius. « Rappelez-vous que ces personnalités ont suggéré la formation d'un tribunal international ou mixte », dit-il.

Me Servatius souligne la publicité considérable faite au procès par les autorités israéliennes, sous forme de télévision et de facilités accordées à la presse.

Une telle action, dit-il, est destinée à influencer non seulement le monde entier, mais aussi les juges. Même le gouvernement israélien, « dont l'influence n'est pas négligea-

ble », n'est pas, estime l'avocat, à l'abri de tout soupçon quant aux possibilités qu'il peut avoir de faire pression sur les juges.

« Je vous demande, messieurs les juges, de vous déclarer incompétents », ajoute Me Servatius. « Premièrement, la loi du 10 août 1950 sur le jugement des nazis est contraire au droit international. Elle vise des crimes commis contre des citoyens autres que l'Etat d'Israël. L'Etat d'Israël n'a été créé que plus tard.

« Deuxièmement, l'accusé que vous faites comparaître devant vous a été enlevé par la force ».



A l'intérieur de sa cabine pare-balles, Eichmann est encadré par des gardes.

Selon le «Daily Worker», le Russe de l'espace est déjà de retour

(AFP). — «L'URSS a lancé le premier homme dans l'espace et l'a ramené vivant sur terre», annonce le correspondant à Moscou du «Daily Worker», organe officiel du parti communiste britannique, dans le numéro de mercredi de ce journal.

«L'astronaute, poursuit l'article, serait le fils d'un des principaux ingénieurs aéronautiques d'URSS et lui-même pilote d'essai. On croit savoir qu'il souffre des effets du voyage».

«Selon des renseignements obtenus de source bien informée, poursuit le correspondant à Moscou du journal communiste britannique, l'astronaute fait actuellement l'objet d'une surveillance et d'une observation constantes de la part de plusieurs savants et spécialistes médicaux».

«Le vol dans l'espace aurait eu lieu vendredi dernier et un communiqué officiel à ce sujet est attendu jeudi 13, indique l'article, qui conclut :

«L'astronaute, dit-on, a fait trois fois le tour de la terre à une distance d'environ 321 km. dans l'espace avant de retourner sur terre sur une manœuvre télécommandée».



Le président Mosche Landau ouvre les débats.